

LÉGISLATIVES : DÉMARRAGE DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE, CE DIMANCHE

Macky joue sa survie

- ▶ Bokk Yaakaar en ordre de bataille
- ▶ Tanor perd sa Convergence



P.2, 3, 4

NOUVELLE DIRECTION DU BSDA

Les risques d'un
conflit d'intérêt P.8



REPORTAGE - SERVICE DES MINES

Au cœur d'un
business juteux P.6

LEILA LOPEZ -
MISS UNIVERS AU SÉNÉGAL

"Le monde a une
fausse image de
l'Afrique" P.7



FOOT - OUGANDA / SÉNÉGAL

Une tête à sauver P.12



Législatives 2012, ça démarre

Survie ! Pour le président de la République élu le 25 mars dernier, c'est le principal enjeu des élections législatives du 1er juillet dont la campagne démarre ce dimanche sur l'ensemble du territoire national. Pour Macky Sall et ses alliés, il y a impératif de gagner, et largement, afin de poursuivre l'expérience de la cogestion entamée avec la formation du premier gouvernement post-Wade. Par contre, une absence de majorité confortable remettrait en cause tout ou partie de la charpente politique et institutionnelle sur laquelle s'appuie l'exercice du nouveau pouvoir. Mais la bataille sera extrêmement dure entre les 24 listes engagées, chacun ayant pour ambition d'être présente massivement dans la prochaine Assemblée nationale. Réalités obligent, seules quelques unes y seront en force, d'autres, de façon moyenne, certaines ne pouvant espérer de siège qu'avec le système des plus forts restes.

Législatives 2012, ça démarre (suite)

Les principales forces politiques sont : la coalition présidentielle Benno Bokk Yaakar (BBY) qui regroupe l'essentiel des partis ayant combattu et terrassé Abdoulaye Wade ; le Parti démocratique sénégalais (PDS), gravement affaibli par la perte du pouvoir, mais aussi par la dissidence forte de Alliance Bokk Gis-Gis dirigée par Pape Diop, le président du Sénat, Mamadou Seck, président de l'Assemblée nationale sortante, Moussa Sy, député-maire des Parcelles assainies, Abdoulaye Baldé, le maire de Ziguinchor, etc. Le résultat de cette guerre fratricide entre libéraux frappés par le désamour sera vitale pour les uns et les autres. Une victoire permettrait à Wade de recouvrer une légitimité partisane écornée, alors que Pape Diop a déjà annoncé que ces élections sont une première pour départager les deux camps antagonistes.

Campagne électorale, Macky Sall sur le terrain

C'est le branle bas à Benno Bokk Yaakar qui ambitionne d'emporter la majorité aux prochaines législatives dont la campagne démarre ce dimanche. Hier, tous les leaders de la coalition, y compris le président Macky Sall ont tenu un raout à l'hôtel huppé Terrou-bi sur la Corniche ouest de Dakar. Objectif harmoniser les discours à quelques heures de l'entame des joutes orales avant le passage aux urnes le 1er juillet prochain. A l'occasion, Macky Sall a dit qu'il entend battre campagne, d'après nos sources ayant pris part à la rencontre. Le président ne se rendra cependant pas dans les meeting, souligne nos interlocuteurs. "Je ne peux croiser les bras, il est important que je fasse campagne, car il y va de notre majorité", a expliqué M. Sall, d'après nos

VISITE A BANGO ET AU PRYTANNÉE**Macky Sall salue une "Armée réputée, crédible et responsable"**

Macky Sall est au bon soin de l'Armée sénégalaise. Le président de la République a fait un tour, avant-hier, à la fin du conseil des ministres tenu à Saint-Louis, au Centre d'instruction de Bangou, non loin la ville Nord. Sur place, Macky Sall a visité, en compagnie notamment du Général Abdoulaye Fall, chef d'état-major général des armées, les locaux du centre d'instruction ainsi que ceux du Prytanée militaire situé dans le même périmètre. Venu voir les conditions dans lesquels évoluent les deux centres de formation, M. Sall a promis de les améliorer.

A sa sortie de l'école d'élite, le chef de l'État n'a pas tari d'éloges en l'endroit de la Grande Mulette, déclarant que l'armée sénégalaise est "réputée partout dans le monde de par sa crédibilité et son sens de la responsabilité". Le président de la République, commandant en chef suprême des forces armées, a en outre promis des "moyens conséquents" à l'institution militaires estimant qu'elle "le mérite". Cela entre dans le cadre général de l'amélioration des conditions de travail de l'Armée nationale.

sources. Ça promet, puisque son prédécesseur au Palais, Abdoulaye Wade a le premier annoncé son intention de descendre sur le terrain durant la campagne électorale.

Perchoir de la future Assemblée nationale, Macky Sall indique que les députés trancheront

Restons sur cette réunion de Benno Bokk Yaakar, hier, pour parler de la polémique, avant terme, entretenu sur à qui échoira le perchoir de la future Assemblée nationale. Alors que le poste intéresse Moustapha Cissé Lô de l'Alliance pour la République (APR) du président Macky Sall, Moustapha Niassé, président, ne s'est pas officiellement prononcé sur la question. Cependant, pour Macky Sall, "il appartiendra aux députés de désigner leur président à l'Assemblée nationale". A condition d'avoir la majorité, et c'est une autre paire de manches.

Véhicules récupérés par le gouvernement, Macky Sall fait savoir qu'ils "appartiennent tous à l'État"

Qu'Abdoulaye Wade se le tienne pour dit. "Personne ne peut empêcher la bonne tenue des élections législatives", lui a rétorqué le président Macky Sall, à la fin de la réunion de Benno Bokk Yaakar. De retour mercredi d'un voyage-éclair en France, Wade avait déclaré que des élections ne se tiendraient pas si le gouvernement ne lui restituait pas des véhicules immobilisés dans le cadre de la récupération des biens de l'État. "Toutes les voitures immobilisées appartiennent à l'État", a fait savoir Macky Sall, mettant au défi Wade de prouver le contraire.

Campagne à la TV, le CNRA veille au respect de l'égalité sur la RTS

Le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) a établi, hier,

l'ordre de passage sur la chaîne RTS des 24 listes de candidats en lice dans la campagne électorale pour les élections législatives qui démarre ce dimanche sur l'ensemble du territoire national. A l'occasion, des mandataires ont appelé le CNRA à veiller à une possible campagne déguisée du président de la République qui ne doit pas s'immiscer dans ces élections, et à mettre les 24 listes sur un pied d'égalité. La présidente du CNRA, Nancy Ndiaye Ngom fait savoir que sa structure veillera "au respect strict de l'équité, de l'équilibre et du pluralisme en ce qui concerne le service public". D'autres mandataires ont demandé au gendarme de l'audiovisuel d'être plus vigilant avec la presse privée, qui ne respecterait pas toujours les règles d'équité et d'équilibre entre tous les candidats. Mais pour la patronne de la CNRA, "l'obligation d'égalité du temps de campagne ne pèse que sur l'audiovisuel public".

Démarrage campagne des Législatives, le CNRA veille au respect de l'égalité sur la RTS (suite)

"Toutes les dispositions sont prises et la RTS va mettre à la disposition de chaque liste de candidats une équipe composée d'un journaliste, d'un cameraman et d'un preneur de son", rassure, pour sa part, la directrice de la télévision, Gnagna Sidibé. Elle appelle toutefois les différentes listes à faire parvenir leurs éléments au plus tard la veille de leur diffusion. Sinon, "la RTS dégage ses responsabilités par rapport à la qualité des images au-delà de 19H", a averti Mme Sidibé. Et au jeu du tirage au sort, c'est la coalition portée par le Mouvement de la réforme pour le développement social (MRDS) de Imam Mbaye Niang passera la pre-

mière sur le petit écran. Cela dit, chaque parti ou coalition de partie dispose d'un temps d'antenne de 3 minutes. Le journal de la campagne se déroulera en deux tranches : une première de douze listes à partir de 19H, puis une seconde pour le reste après le journal télévisé de 20H.

Supervision des Législatives sénégalaises, l'Union européenne de retour avec seulement 3 experts

La Mission d'observation électorale de l'Union (MOE-UE) est de retour au Sénégal, depuis mercredi, annonce un communiqué de la Délégation de l'Union européenne. Mais, cette fois-ci avec seulement "3 experts électoraux" pour une "supervision technique" des élections législatives du 1er juillet prochain, dont la campagne démarre ce dimanche. Au Sénégal pour une durée de six semaines, cette mission répond une invitation du Président Macky Sall adressée à l'Union européenne, d'après le texte. "Cette mission d'experts a un mandat différent" de celle qui avait été mandatée pour la présidentielle, ajoute le document, précisant qu'elle "n'impliquera pas le déploiement d'observateurs sur l'ensemble du territoire et se concentrera sur une évaluation technique du processus électoral". La même source ajoute que les trois experts s'occuperont d'analyser le déroulement du processus électoral : le cadre légal en particulier l'application de la loi sur la parité, le déroulement de la campagne, les opérations de vote ainsi que le contentieux électoral.

Audition à la gendarmerie, l'ancien directeur du Cadastre Taibou Ndiaye entendu, hier

Les auditions se poursuivent aussi bien à la Division des investigations criminelles qu'à Section de recherche de la gendarmerie. Enquête a appris de bonne source que l'ex-directeur du Cadastre est passé devant les pandores de la Section de recherche de la Caserne Samba Diéry Diallo. Cette enquête entre dans le cadre de la gestion foncière du voir d'Abdoulaye Wade.

Dakar Dem Dikk, deux responsables "transportés" en prison

La traque contre les auteurs présumés de malversation épinglés par des audits effectués sous l'ancien régime se poursuit toujours. Dans ce cadre, deux responsables de la société de transport Dakar Dem Dikk (DDD) sont tombés hier. Il s'agit de Alpha Zongo et de Mme Aminata Ndiaye, respectivement directeur financier et directrice chargée des affaires juridiques de DDD. Les deux ont été inculpés de

détournement de deniers publics, de faux en écritures authentiques publiques, de corruption passive et de complicité. Après leur inculpation, le doyen des juges d'instruction Mahawa Sékou Diouf les a envoyés en prison.

Déféré pour abus de confiance, le frère de Coumba Gawlo Seck "sauvé" par son véhicule

Déféré hier au parquet par la Brigade des affaires générales (BAG), une section de la Division des investigations criminelles (DIC), Ibrahima Khalil Seck, frère à la chanteuse Coumba Gawlo Seck, a échappé de justesse à un mandat dépôt. A en croire nos sources, M. Seck, poursuivi pour abus de confiance portant sur 2,7 millions FCFA a été sauvé par une médiation pénale. "Celle-ci allait échouer car la somme que Ibrahima Kh. Seck détenait n'était pas assez consistante", ont ajouté nos informateurs. Selon eux, le déféré a finalement donné en gage son véhicule, le temps de réunir l'argent. Du coup, le procureur l'a libéré sur convocation. Quant aux faits, Ibrahima Khalil Seck aurait reçu de la part d'un tiers un montant de 6,7 millions FCFA pour l'achat d'un véhicule en Europe. A son retour, il n'a pas exécuté le contrat car il n'a pas remis de véhicule à son mandant. Mieux, lorsque celui-ci lui a réclamé son argent, il ne lui aurait versé qu'un acompte de 4 millions. Las d'attendre le reliquat de 2 millions, le mandant a saisi la justice.

Anniversaire

Un nombre important de messages nous est parvenu à l'occasion du premier anniversaire du quotidien *Enquête*. Un événement célébré en toute simplicité mais avec beaucoup de ces bonnes choses dont raffolent les Fall et les Niang. Nous tenons à remercier, encore une fois, l'ensemble de nos partenaires et lecteurs, mais également et surtout nos vaillants amis distributeurs qui nous accompagnent avec loyauté et efficacité depuis douze mois. Leur engagement pour la réussite de notre projet éditorial est encore à saluer. *Enquête* leur dit "diarama".

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr
Directeur de la publication :

Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef :
Momar Dieng
Rédacteur en chef délégué :
Bachir Fofana
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Bachir Fofana - Economie / Social
Jules Diop - Dossiers & enquêtes
Ndiassé Sambe - Sport
Directeur artistique : **Renaud Liout**
Mise en page :
Penda Aly Ngom, Fodé Baldé
Photographe : **Amadoune Gomis**
Impression : **Graphic Solutions**

Régie publicitaire :
maimoumaenquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 90
aichafallenquete@gmail.com
Tél. : 33 825 07 31 / 77 299 96 72

LOCATION CITE SAGEF II - ZAC MBAO

Sur la voie de contournement de Rufisque, avant SIPRES, dans immeuble neuf sécurisé (gardien et interphone), location de :

- 4 pièces : 1 chambre parents avec salle de bain, 2 chambres enfants, un grand salon avec balcon, une grande cuisine, une salle d'eau, un espace familial et des placards
Prix : 110 000 F CFA.

- Des magasins à 50 000 F CFA

Conditions : 2 mois de garantie et 1 mois d'avance

Téléphone : 77 494 58 17 - 77 557 22 36

ENSUP AFRIQUE DEVELOPPEZ DES COMPETENCES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES EN**GESTION IMMOBILIERE**

DEVENEZ- EN 3 MOIS

- Formations théorique et pratique avec Logiciel Gestion immobilière (encaissements, quittances, impayés, révision de loyers, relances, comptabilité, fiscalité ...)
- Visite d'entreprise
- Stage garanti, pouvant déboucher sur une offre d'emploi, pour les trois premiers à la session de sortie. Accompagnement dans la création ou le développement d'entreprise pour les professionnels.

Téléphone 33 867 36 32 / 77 856 59 90, Adresse : ENSUP AFRIQUE, Liberté 6 Extension, en Face Camp Leclerc, Dakar, villa n° 205

CONVERGENCE SOCIALISTE SE REBELLE

L'endroit est symbolique, le message fort. C'est dans les locaux de la maison du PS que Convergence socialiste a jugé urgent le départ d'Ousmane Tanor Dieng de la tête du Parti socialiste pour cause d'échec.

“La destitution de Tanor est urgente et impérative”

AMADOU NDIAYE

Départ ! C'est le mot fétiche que les jeunes de Convergence socialiste ont décliné hier au cours d'un point de presse tenu à la Maison du Ps. Ils exigent le départ d'Ousmane Tanor Dieng, Secrétaire général du Parti socialiste à quelques heures de l'ouverture de la campagne électorale pour les législatives du 1er juillet. Une véritable rébellion dirigée par Malick Noël Seck entouré de ses camarades qui, dans la foulée, demandent l'organisation rapide des renouvellements au sein du PS pour une nouvelle direction politique.

Pour les jeunes de Convergence, Ousmane Tanor Dieng n'est plus à la

page après la “honte” qu'il a fait subir au parti avec les “piètres résultats” obtenus à la dernière présidentielle. En dix ans, le PS a perdu 75% de son électorat, confient les jeunes socialistes qui jugent “insupportable de regarder Tanor Dieng se précipiter à nouer des alliances hâtives pour s'approprier un peu des réussites de l'APR”. Pour eux, c'est une façon pour lui de “masquer la terrible défaite que nous lui devons, à lui et à son absence d'initiative, de courage, à son incapacité à concevoir et réaliser une stratégie qui nous aurait amenés vers une victoire qu'il n'a jamais souhaitée au fond”.

“Sauver le PS”

Le choix d'un directeur de cam-

pagne pour le PS intervenu deux jours avant la campagne électorale constitue la preuve que Tanor Dieng ne souhaitait pas gagner les élections, soulignent les rebelles. Outre que OTD n'est pas un “père” pour les Socialistes, une mission lui avait été confiée, mais “à la réussite de laquelle il a failli”. Ce qui fait dire à Malick Noël Seck que Tanor “est aujourd'hui au Parti socialiste ce que l'écharde est à la blessure”. Il a transformé le Ps en “mouvement citoyen” mais il ne partira pas tant qu'il n'en sera pas contraint. Or, il est “nécessaire, urgent et impératif qu'il soit destitué”.

Sur un autre registre, Convergence estime que la présence du PS dans la coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY)



signifie une mise à mort programmée du parti qui risque de se dissoudre dans cet ensemble. “Ce qui est inacceptable”. Ainsi, non partants pour les législatives, Noël Seck et ses camarades feront une campagne parallèle en sillonnant le Sénégal avec comme objectif : “sauver le PS” grâce au “départ” de Tanor Dieng.

Réfutant toute caporalisation de sa démarche, Convergence socialiste avertit qu'elle ne portera “le combat de personne” et demande aux responsables intéressés par la succession de Tanor “de prendre leur courage en main et de se présenter aux renouvellements”, étant entendu pour elle que le choix du prochain SG passera par des primaires. ■

CONSEIL MUNICIPAL DE RUFISQUE

Le blocage en option contre le maire

Le bras de fer entre le président du mouvement Vision Rufisque et le maire de Rufisque, est loin de connaître son épilogue. En effet, après avoir déposé une plainte chez le substitut du procureur, le Dr. Omar Cissé ne compte pas s'arrêter par rapport avant de faire mordre la poussière à Badara Mamaya Sène. Face à la presse hier, l'officier de réserve s'est fixé comme credo : “Débarrasser la ville de Rufisque de l'insalubrité comportementale dans la politique, de ces gens qui n'ont rien à faire dans la politique”.

A ses yeux, le temps est dépassé où les gens se “crépaient le chignon” dans l'arène politique. C'est pour cette raison qu'il a annoncé son intention d'aller loin dans sa volonté de “démontrer l'incompétence du maire, mais aussi de dénoncer ses comportements dignes d'un chef de brigands.” Et après les incidents survenus la semaine passée, le Dr. Cissé a souligné que “l'enquête de police suit son cours et neuf à dix personnes qui ont attaqué ma caravane ont été identifiées.” Très vite, “elles devraient mener les policiers à leur commanditaire”, a-t-il ajouté, non sans préciser que “ces individus sont des travailleurs temporaires à la mairie de Rufisque”.

Par ailleurs, le président de Vision Rufisque a tenu à “présenter” ses “excuses aux Rufisquois” pour avoir porté Badara Mamaya Sène à la tête de la ville. “Pour nous faire pardonner, a-t-il dit, nous allons mobiliser toute notre énergie, tout notre temps et nos connaissances et relations pour faire partir ce maire de la tête de la ville. C'est une mission de salubrité comportementale que d'aider la ville à se débarrasser de ce maire”.

A ce sujet, il a néanmoins écarté la mise en place éventuelle d'une Délégation spéciale. “Lorsque l'on est en face des agissements terrifiants d'un maire, il est du devoir de tout conseiller municipal de se lever et d'arrêter cela. C'est à nous conseillers municipaux de mener toutes les actions légales pour mettre un terme à certaines pratiques. Pour arrêter le maire, l'instrument, c'est le conseil municipal avant 2014”. Ce qui, de l'avis des observateurs, sous-entendrait un projet de blocage du Conseil municipal.

Pour rappel, samedi dernier, le président Vision Rufisque, a vu son cortège attaqué par des nervis supposés proches du maire Badara Mamaya Sène. Après constat d'huissier avec la destruction de ses deux véhicules, il a déposé une plainte devant le procureur et l'enquête suit son cours. ■

PAPE MOUSSA GUËYE
(CORRESPONDANT, RUFISQUE)

VEILLE DE CAMPAGNE ÉLECTORALE

Bokk Yaakaar dans les eaux troubles du Walo

À Dagana, la mésentente est totale entre les alliés de la mouvance présidentielle. La faute à des investitures qui auraient été pilotées depuis Saint-Louis.



DAOUDA GBAYA

A quelques jours de l'ouverture de la campagne électorale pour les législatives, l'union sacrée est loin d'être scellée au sein de la coalition Benno Bokk Yaakaar (BBY) du département de Dagana. Des responsables de l'Alliance pour la République locaux rejettent le choix porté sur le Dr. Mame Diop (APR) et Abibatou Mbaye (PS) pour diriger la liste départementale. Ils considèrent que cette décision “n'émane pas de la base”, mais est plutôt la volonté du “grand frère de la première dame” du Sénégal. “C'est un coup de force politique orchestré par Mansour Faye

depuis Saint-Louis pour investir ses deux parents 'doomu Ndar' (NDLR : natifs de Saint-Louis) à la place des habitants du Walo”, lit-on dans un communiqué parvenu à EnQuête. Cela n'est pas sans risque pour une mouvance présidentielle en quête d'une majorité confortable à l'Assemblée nationale, disent-ils. “Avec un scrutin majoritaire à un seul tour, seuls les candidats de la liste arrivée première au niveau départemental seront élus”, rappelle la même note.

“Macky n'a pas à choisir à notre place”

Les jeux étant faits, “les populations ne voteront que pour des candidats qu'ils

connaissent, et en qui ils se reconnaissent”. Un groupe dont ne serait pas le Dr. Mame Diop, “un illustre inconnu dans le département de Dagana, propriétaire d'une officine de pharmacie à Richard-Toll” et qui “pendant toutes ces années, n'a osé afficher son soutien au candidat Macky Sall” qu'au “deuxième tour de la dernière campagne présidentielle”. En outre, “lors de la réunion d'investiture à Richard-Toll, le candidat investi avait déclaré publiquement qu'il n'était pas candidat au poste de député”, souligne le communiqué. C'est “quand il fut mandaté à Dakar pour déposer les candidatures des militants de la première heure comme Baye Dialo Sylla, Abou Ly, Ndèye Wellé et Moustafa Sarr, avec l'aide de Mansour Faye, qu'il fit le hold-up parfait en se faisant investir comme candidat du Walo”. Quant à sa “colistière” Abibatou Mbaye, il est qualifiée de “revenante qui avait décroché des activités politiques du département depuis sa retentissante défaite électorale de l'an 2000”. Ce qui risque, selon eux, de mener BBY tout droit “vers une cinglante défaite au Walo” face à la liste “Bés du niak” du Dr. Aliou Diack, président de la communauté rurale de Mbane ou celle du Parti démocratique sénégalais (PDS) dirigée par Omar Sarr.

Joint par téléphone, Baye Dialo Sylla, responsable de l'APR à Dagana, se retrouve dans ce communiqué. De même que la coordinatrice du comité électoral, Mme Sylla dit n'avoir pas aimé la manière dont les investitures ont été menées bien qu'elle n'ait “rien contre la personne” du Dr. Diop. “Il était venu (durant la campagne présidentielle) pour nous appuyer, nous l'avons reçu, raconte-t-elle. Quand on nous a demandé de choisir des candidats, il était juge. C'est lui qui a établi les PV et qui s'est chargé d'acheminer les dossiers” au ministère de l'Intérieur. Au finish, c'est lui qui sera choisi sur les listes

départementales à la place de 4 autres responsables proposés dont elle-même. Se prévalant de sa “légitimité dans le parti”, Mme Sylla déclare : “J'ai quitté le PS pour l'APR bien avant même que le parti obtienne son récépissé. Je suis incontournable dans cette localité.” Mme Sylla n'a pas manqué de critiquer la démarche de son leader. “Macky aurait dû au moins m'appeler au téléphone pour me parler, il a mon numéro”, dit-elle. Un avis partagé par Mamadou Sow, un autre responsable de l'Apr pour qui le président de la République “n'a pas à choisir à leur place”. En “militant discipliné”, il dit respecter “la décision du parti”.

“Investie par 11 collectivités locales” (Abibatou Mbaye)

Interpellé sur ces accusations, Mame Diop a préféré ne pas répondre car l'important, “c'est le travail de terrain”. Quant à Abibatou Mbaye, elle déclare avoir été choisie par sa formation politique, le Parti socialiste. Point barre. “Les règles (des investitures) ont été arrêtées de commun accord : on a dit que le premier devait être de l'APR, le deuxième du Parti socialiste. Et devait être une femme”. Au nom de la parité. Présidente de l'Union régionale de Dagana et vice-présidente nationale des femmes du PS, cette ancienne ministre défie ses détracteurs. “J'ai été investie par les 11 collectivités locales, dit-elle. On ne peut pas contester ma légitimité. Celui ou celle qui veut faire de la politique, il faut qu'il ait un comité”, dit-elle. ■

POUR VOS ANNONCES

APPELEZ LE

77 299 96 72 ou le 77 834 11 90

MAINTIEN DU SÉNAT

Ça fait scandale à gauche !



■ DAOUDA GBAYA

La déclaration du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en faveur du maintien du Sénat a été très peu appréciée par Dialo Diop, secrétaire

général du Rassemblement national démocratique (photo de gauche). "On ne peut pas ne pas être scandalisé en entendant Serigne Mbaye Thiam (à droite) dire que le Sénat ne sera pas supprimé". Or, rappelle-t-il, "les Assises nationales ont recom-

mandé une Assemblée monocamérale" et non bicamérale comme cela existe actuellement, a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse tenue hier en compagnie d'autres formations politiques alliés. Une situation d'autant plus "inquiétante et troublante" pour le leader du RND que Serigne Mbaye Thiam "parlait au nom du gouvernement" dont il est le porte-parole.

Ce point de vue est soutenu par le Pr. Pape Demba Sy, de l'Union pour la démocratie et le fédéralisme (UDF Mbooloo mi). "Nous sommes tous pour la suppression du Sénat, dit-il. Une institution dans laquelle les 60 membres sont nommés par le président de la République n'est pas représentative". De plus, poursuit cet agrégé de droit constitutionnel, cette chambre "ne fait pas un véritable travail législatif et ne peut pas mettre en cause la législative, si ce n'est pour caser des militants". Le 13 mai 2012, le Pr. Sy disait également : "la suppression du Sénat fait partie des conclusions des Assises nationales. La question doit être discutée au sein de la large coalition Benno Bokk Yaakaar, pour que cette institution

soit supprimée où à la limite qu'elle subisse une réforme".

"Aller au bout des audits"

Par ailleurs, ces partis de gauche félicitent le président de la République dans sa volonté de "lutter contre l'enrichissement illicite, la corruption et l'impunité", l'encourageant à "aller jusqu'au bout". Toutefois, la nomination tous azimuts de ministres conseillers par le président Macky Sall les inquiète. Alassane Guissé, Délégué général de Yoonu askan wi (YAW), pense que le chef de l'Etat "ne doit pas être prisonnier de la redevance" vis-à-vis de ses souteneurs.

Pour l'avenir, les schémas d'unité politique sont en discussion pour mettre en place un cadre (anti-impérialiste, anticapitaliste, socialiste et panafricaniste). Pour Alla Dieng, membre de l'Observatoire républicain pour la démocratie et le socialisme (ORDC), "il y a des avancées. Nous allons nous réunir en août prochains pour voir si nous allons avoir une confédération, une fédération, une fusion". Déjà, des entités comme RND, UDF-Mbollo mi, Yoonu askan wi (YAW) et Fernient ont dit leur souhait pour la fusion. Mais cela ne sera possible que si les uns et les autres dépassent leurs "intérêts étroits et partisans", explique Madièye Mbodji, Délégué général adjoint de YAW. ■

LINGUÈRE

Tiraillements entre APR et Aly Ngouille Ndiaye

A quelques heures de l'ouverture de la campagne électorale, le torchon brûle entre alliés politiques du Djolof. En cause, l'installation du comité électoral du parti présidentiel prévu ce week-end à Dahra. Les différentes composantes locales de la formation politique affûtent leur stratégie afin d'occuper des postes de choix dans cette structure. La première tentative de mettre sur pied ce comité électoral départemental avait avorté à Linguère du fait du boycott des responsables de Dahra qui reprochent à leur allié et ministre Aly Ngouille Ndiaye ses méthodes de gestion.

Selon nos informations, le risque de confrontation entre les responsables historiques de l'APR et le MRD (Mouvement pour la renaissance du Djolof) du ministre Ali Ngouille Ndiaye est réel. Le camp de l'ingénieur Samba Ndiobène Kâ accuse celui de ministre de s'activer à arracher le poste de coordonnateur communal. A vrai dire, il existe une confusion réelle sur le terrain ; les responsables de l'APR "authentique" digèrent mal ce qu'ils appellent une "tentative de récupération de la victoire de Macky Sall par le MRD". En outre, au moment où certains responsables, comme Guité Ndao, ex-adjoint au maire de Dahra, réclament des moyens pour assurer "une victoire éclatante de la coalition Benno Bokk Yaakaar", d'autres se disent prêts à empêcher la réunion si l'ex-coordonnateur de l'élection présidentielle veut caser un militant qui lui est favorable au poste de coordonnateur départemental. En tout cas, le seul point sur lequel s'entendent les différents acteurs, c'est le soutien qu'ils doivent apporter à Mingué Lam, responsable des femmes de l'APR investie sur la liste départementale.

Pour sa part, Leyti Maramé Ndiaye, responsable politique du MRD, rétorque : "Qu'il vente ou qu'il pleuve, la réunion aura bel et bien lieu en dépit des saboteurs qui veulent déstabiliser le parti". ■

MAMAMDOU NDIAYE
(Correspondant, Linguère)

PIERRE SAMIR ABOURIZK (DÉMOCRATIE CITOYENNE)

"Macky Sall ne mérite pas qu'on lui donne des conseils"

Pour le président de Démocratie citoyenne, c'est l'échappée solitaire dans ces législatives du 1er juillet, après la chute de l'allié Wade.

■ PAR PAPE MOUSSA GUËYE

M. Abourizk, comment se porte votre parti, Démocratie citoyenne ?

Démocratie citoyenne se porte bien. D'ailleurs, pour ces élections, nous allons y aller seuls. Ce qui prouve que nous sommes présents dans les 45 départements du pays. Je ne suis pas allé en alliance parce que j'ai suffisamment de responsables (...) Nous ne disons pas que nous sommes majoritaires. Mais aujourd'hui, j'ai la fierté de dire que mon parti est présent sur tout le territoire sénégalais et dans les 45 départements. Je ne sais pas ce que Dieu me réserve, mais le 1er Juillet n'est plus très loin. On verra. Moi, j'avais envie de mesurer le travail que j'ai accompli depuis 2000 parce que le parti a été créé en l'an 2000, il a 12 ans d'âge et nous saurons si nous avons fait du bon travail ou pas. Mais, je ne pouvais pas me permettre d'amener avec moi des partis politiques qui me créeraient des problèmes dans ma formation.

Que faites-vous du Pds ?

Je vous dis que je n'ai jamais été

du Pds. Je n'ai fait que soutenir le président Abdoulaye Wade. En outre, je ne veux plus me voir chassé par quelqu'un après un compagnonnage. Je n'ai pas attendu qu'Abdoulaye Wade demande à ses alliés de partir parce que pendant que l'on faisait la campagne électorale présidentielle, nous, nous étions sur le terrain en travaillant pour préparer nos listes. Nous avons été le premier parti politique à verser notre cautionnement et le deuxième parti à déposer ses dossiers. L'important, c'était si nous devions aller en coalition ou pas. Le parti a choisi de ne pas aller en coalition parce que nous nous sommes dit qu'un parti politique est fait pour conquérir le pouvoir par la voie démocratique.

Vous attendez-vous à une Assemblée nationale de rupture ?

Ah oui ! Il ne faut absolument pas laisser le pouvoir actuel avoir une majorité. On va déployer tous les efforts que l'on peut pour empêcher une majorité pour le président de la République. Une chambre d'applaudissements, on n'en veut plus. D'autant plus que je ne crois pas du



tout que Macky Sall fera mieux que Wade. Je le dis haut et fort : 100 présidents de la République passeront au Sénégal, aucun d'entre eux ne fera un dixième de ce que Wade a fait. Je ne suis pas wadiste, je ne suis pas wadien.

Êtes-vous pour ou contre les audits ?

Pour, mais pas en termes de châtiement de tous ceux qui ont volé. Vous savez, nous sommes des Sénégalais. Cela ne veut pas dire que celui qui vient au pouvoir peut dilapider les deniers publics sans risques d'être inquiété. Non, pas dans ce sens-là. Mais il faudrait que ça se passe avec une certaine éthique, une certaine démarche. Ces bavardages ne servent à rien. Je note aujourd'hui qu'il y a des velléités d'un système antidémocratique que l'on veut nous imposer.

C'est-à-dire ?

Quand le ministre de l'Intérieur

affirme qu'il est d'accord pour que l'on supprime la CENA, cela me choque. Il a aussi dit qu'il n'est pas d'accord que l'on fasse venir des observateurs étrangers pour les élections législatives. Tout ça, c'est des velléités antidémocratiques. Donc, il faudra que l'on veille sérieusement et que l'on fasse très attention parce que nous nous connaissons tous dans ce pays. Tous les hommes politiques se connaissent.

Si vous aviez des conseils à donner à Macky Sall, quels seraient-ils ?

Je ne lui donnerai aucun conseil. C'est un président de la République qui a retroussé ses manches pour que les Sénégalais l'élisent. Il est élu, il n'a qu'à gérer. Il ne mérite pas qu'on lui donne des conseils. Mieux, je suis un opposant, je serai un opposant à Macky Sall pour la simple et bonne raison que je le considère comme un pur produit de Wade. Aujourd'hui, si

on me demandait : est-ce que je soutiendrais Wade s'il revenait sur la scène politique ? Je répondrais non parce que je ne le soutiendrais plus. C'est fini.

Et si Macky Sall vous le demande, que ferez-vous ?

Il faut d'abord qu'il me le demande. Là, il aura sa réponse. S'il m'appelle, j'irai le voir. Il ne fera que parler où me donner. Je respecte le président de la République, mais je ne crois pas qu'il fera mieux que Wade et le mets dans le sac avec son équipe surtout avec les rats de palais qu'il a autour de lui. Il y en a beaucoup. ■

TRAFIC DE MÉDICAMENTS À DIOURBEL

L'Ordre des pharmaciens entend porter le combat pour protéger leur secteur d'activités. Il a porté plainte hier contre X dans l'affaire des médicaments saisis à Diourbel.

L'Ordre des pharmaciens porte plainte contre X

■ BABACAR DIOUF

Les gendarmes de la brigade de Diourbel ont fait une bonne pêche avant-hier nuit. Ils ont mis la main sur une importante quantité de produits pharmaceutiques frauduleux dont la valeur marchande est estimée à plus de 40 millions de FCfa. Cette marchandise en partance pour Touba serait la propriété d'un nommé Alassane Guèye sur lequel les limiers n'ont pas encore mis un visage. C'est au cours d'une fouille sur la nationale 3, juste

à hauteur du village de Lagnar que les hommes en bleu ont été intrigués par le chargement d'un car de transport en commun, communément appelé "Ndiaga Ndiaye". Pour en avoir le cœur net, les gendarmes ont procédé à la vérification des caisses. Ils découvrirent une assez importante quantité de médicaments transportés à bord du véhicule. Les pandores décidèrent alors de cuisiner le chauffeur qui leur donna le nom du propriétaire, mais sans plus de détails. Le conducteur sera arrêté et son véhicule immobi-

lisé à la brigade de gendarmerie de Diourbel. Quant au nommé Alassane Guèye, aucune information menant à lui n'a pu être obtenue. Certaines sources proches de l'enquête avancent que des produits en rupture dans les officines sont en quantité dans ce lot saisi. Reste à savoir si ce commerce frauduleux de médicaments va s'arrêter dans la région de Diourbel où déjà les saisies se font périodiquement.

Informé de cette saisie, l'Ordre des pharmaciens du Sénégal, s'est dit indigné et compte se battre pour

que toute la lumière soit faite sur ce dossier. "L'Ordre des pharmaciens du Sénégal va se constituer partie civile et portera plainte contre X", a annoncé le Docteur El hadji Malick Diop, hier en conférence de presse à Diourbel. "Nous avons déjà saisi l'avocat qui doit porter ce dossier", a-t-il ajouté. Le pharmacien a également tenu à avertir ses pairs véreux : "S'il y a des pharmaciens qui sont impliqués dans cette affaire, l'Ordre sévira et sévira sévèrement." Il a prévenu que "l'Ordre ne faillira pas à cette mission". Revenant sur la première affaire du genre qui remonte à deux ans, l'Ordre informe que son instruction est bouclée et que le dossier est entre les mains du Parquet qui pourrait le juger très prochainement. Les pharmaciens entendent porter le combat pour protéger leur secteur d'activités. ■

JUGES POUR VIOLENCES ET VOIES DE FAITS

Soupçonnant un homme d'avoir rétréci leur sexe, 4 individus ont lynché l'intéressé. Ils encourent six mois de prison ferme.

Quatre individus lynchent un homme accusé d'avoir rétréci leur sexe

■ FATOU SY

Le rétrécissement de sexe existe-t-il ou est-ce un phénomène psychologique ? En tout cas, le quatuor Mbaye Ndiaye, Gorgui Diallo, Doudou Kâ et Séga Fofana est convaincu que le nommé Ousmane Kâ a le pouvoir mystique de rétrécir un sexe. C'est pourquoi, ils lui ont fait passer un sale quart d'heure. Hier, devant la barre du tribunal départemental de Dakar, ils se sont justifiés. "Après qu'il nous a serré la main, raconte l'un d'eux, nous avons senti notre sexe se rétrécir comme un bal-

lon qui se dégonflait". Dépassés par cette déclaration, le président du tribunal ainsi que le délégué du procureur ont tenté de raisonner les prévenus. "Il faut arrêter. Ils sont là "vos bagages" (vos sexes). Ils n'ont pas disparu. C'est juste psychologique", leur ont lancé les juges. Ne se laissant pas démonter, les prévenus rétorquent : "Personne d'autre ne peut comprendre ce que nous avons ressenti. Dès qu'il nous a serré la main, à la place du sexe, il y avait quelque chose de dur, même si l'on parvenait à uriner". En revanche, les prévenus ont formellement nié avoir

levé la main sur la partie civile. "Nous ne l'avons pas battu. Nous l'avons simplement retenu pour qu'il nous rende nos sexes", s'est défendu Mbaye Ndiaye.

Avec un pansement à la joue, la démarche traînante et réussissant difficilement à ouvrir la bouche, le témoignage de la partie civile a été tout autre. Ousmane Kâ a affirmé avoir été bel et bien lynché. "J'avais sollicité leur concours pour retrouver le domicile d'un parent dont j'ignorais l'adresse. Après de vaines recherches, j'avais décidé de rebrousser chemin. Arrivée à leur hauteur, ils

m'ont entraîné derrière un immeuble en m'accusant d'avoir rétréci le sexe de chacun d'entre eux". Ainsi, "lorsque je leur ai répondu que j'ignorais ce dont ils m'accusaient, les coups ont commencé à pleuvoir sur moi", a laissé entendre le plaignant. Ousmane Kâ, éleveur âgé de 45 ans, a indiqué qu'il ne reconnaît que Mbaye Ndiaye parmi ceux qui l'ont lynché. Aussi, a-t-il réclamé la somme de 300.000 francs à titre de dommages et intérêts. Fustigeant l'attitude des prévenus, le délégué du procureur a demandé au président de mettre un terme "à ce phénomène qui a causé tellement de torts à des individus". Pour la répression, Yoro Moussa Diallo a requis six mois ferme. Un réquisitoire jugé "extrêmement sévère" par la défense. Aussi, Me Daouda Kâ a-t-il évoqué le phénomène de l'irrationalité en Afrique, avant de plaider la relaxe pure et simple, pour cause d'imputabilité des faits. Délibéré lundi prochain. ■

VOL AU PREJUDICE DE L'EMPLOYEUR

Un cadre d'Ecobank se fait subtiliser 2,5 millions en bijoux

Cadre dans une agence Ecobank de la place, Mme Thiam a été victime de vol de bijoux d'une valeur d'à peu près 2,5 millions de FCFA. Le voleur n'est personne d'autre que son employé de maison, Assane Coulibaly, que la dame a recueilli après qu'il ait perdu son emploi à ladite banque. Selon la partie civile, le prévenu lui a dérobé plusieurs bijoux, dont une parure d'un montant de 900.000 francs CFA. Le pire est qu'Assane bradait les objets volés à vil prix aux bijoutiers Bassirou Thiam et Mouha-madou Thiam. Ainsi, au premier, Assane a cédé une bague en or à 25.000 FCFA, ainsi que trois autres, à 15.000 francs. "Il m'a dit qu'étant vigile dans une boîte de nuit, les filles lui vendaient des bijoux qu'il me revendait", a déclaré Bassirou. Quant à Mouhamadou, il a soutenu avoir acheté une vieille bague en argent à 3.000 francs et non en or. Quoi qu'il en soit, le délégué du procureur a estimé que "s'il n'y avait pas de receleur, il n'y aurait pas de voleur". C'est pourquoi il a requis deux mois ferme contre les deux bijoutiers et deux ans, dont quatre mois ferme, contre Assane. Malgré la clémence sollicitée par la défense, les deux bijoutiers ont écopé de six mois assortis du sursis, pour recel. Quant au voleur, il a pris deux ans dont 45 jours ferme. Au lieu des 5 millions réclamés par l'avocat de la partie civile, les prévenus doivent solidairement payer la somme de 3,5 millions de dommages et intérêts. ■

F-SY

REMISE DE DRAPEAU

800 soldats en partance pour le Darfour

■ NDÉYE FATOU NIANG (THIÈS)

Debout sur le tarmac de la base militaire aérienne de Thiès, 800 soldats ont attentivement écouté les recommandations et consignes du contre-amiral Ousmane Ibrahima Sall, hier à Thiès. Ils font partie du 9^e contingent sénégalais mis à la disposition de la mission hybride des Nations Unies et de l'Union Africaine au Darfour (MINUAD).

Le sous-chef d'État-major général des armées, venu présider la cérémonie, a indiqué que "les militaires ont subi une formation de qualité, un entraînement complet en vue de les préparer au théâtre de Darfour qui est un théâtre assez complexe". Le contre-amiral a insisté sur les notions clés de discipline, rigueur et professionnalisme, indispensables à la réussite d'une



Soldat de la MINUAD au Darfour

mission. "C'est cela, dira-t-il, qui permet de la remplir avec efficacité, car sans cela, explique-t-il, la mission battrait de l'aile". Soulignant que les soldats ont été suffisamment briefés sur ce plan, il dira : "Nous pensons qu'ils se donneront pour qu'à travers cette mission, le Sénégal soit bien vu par la communauté internationale et reste, comme d'habitude, une marque de confiance".

Les 800 soldats vont remplacer un autre contingent en mission depuis plus d'un an. Le chef de la mission, le lieutenant-colonel Malick Thiaw a d'ailleurs souligné que "5 compagnies de combat, 3 compagnies d'infanterie motorisées, une compagnie mécanisée et une compagnie de commandement de service vont accompagner les militaires". Il a également fait savoir que les entraînements se sont faits en collaboration avec les Américains et les Français. Ce qui a permis d'acquiescer "un savoir-faire technique et tactique spécifique qui permettra de faire preuve de toute la diplomatie nécessaire pour pouvoir régler les problèmes en cas de nécessité", a ajouté l'officier. Le départ des soldats sera planifié en liaison avec les Nations Unies, le 16 juin. ■

ESCROQUERIE PORTANT SUR 4,5 MILLIONS FCFA

Le commerçant se fait arnaquer par un taulard



■ GASTON COLY

Ibrahima Amadou Ba n'est pas prêt d'obtenir les quatre cantines pour lesquels il a déjà versé, en guise d'acompte, la rondelette somme de 4,5 millions de FCFA à Mamadou Touré, ingénieur des Travaux publics, directeur de Canta Engineering. Dans la mesure où son vendeur est actuellement détenu à la maison d'Arrêt et de Correction de Rebeuss. Pourtant lorsqu'il lui avait proposé les cantines n° 490, 491, 492 et 493 sise au marché construit

dans le lotissement de Liberté 6 Extension à Dakar, Ibrahima Ba était loin de se douter qu'on était en train de lui vendre du vent.

Après avoir versé l'intégralité de la somme sus-citée, en 10 versements variant entre 120 000 FCFA et 300 000 FCFA, le commerçant s'est rendu sur le site où il s'entend dire que Mamadou Touré n'a aucun droit sur les cantines. En désespoir de cause et prenant conscience de l'arnaque, Ibrahima Ba, munis de l'attestation de vente et du bordereau de remise de chèque CNCAS, a porté plainte hier au niveau du Procureur de la République.

En attendant que justice lui soit rendue, Ibrahima Ba peut toujours se consoler de n'avoir pas intégralement versé les 10 millions du contrat de vente des. ■

VISITE TECHNIQUE ET OBTENSION DU PERMIS DE CONDUIRE

Obtenir un permis de conduire sans passer par une auto-école, ni passer les tests, et se faire délivrer un certificat de visite technique sans la présence du véhicule, c'est bien possible au Service des mines. Ce, à cause d'un trafic juteux fait par une kyrielle de rabatteurs en complicité avec des agents de ce service.

Service des mines, au cœur d'un trafic juteux



La cour du Service des mines renvoie à une pétaudière. Visiteurs et rabatteurs y font le pied de grue, soit pour les besoins de la visite technique, soit pour l'obtention d'un permis de conduire. À l'ombre d'un arbre se trouve un groupe de personnes devisant tranquillement. Certains sont des chauffeurs, d'autres entretiennent leurs petites activités commer-

ciales, comme la plastification. Si bigarrée soit la foule, ici, les gens se reconnaissent. Et l'étranger est facilement identifié. Le racolage se fait avec tact.

REPORTAGE

Amadou Ndoye*, un rabatteur posté à l'entrée du service de contrôle des visites techniques, s'avance vers nous. "Si vous voulez faire la visite technique avec la présence de votre véhicule, je

vous l'arrange à 10 000 FCFA. Si c'est sans le véhicule, ce sera à 15 000 FCFA".

Une visite technique sans le véhicule à 15.000

"Je n'ai pas amené de véhicule. Mais je ne donnais que 10 000 FCFA", nous lui rétorquons. Commence alors le marchandage. "Je peux te l'arranger à 13 000 FCFA, nous dit le bonhomme. Il faut que je soudoie ceux qui se chargent des dossiers, avec 10 000 FCFA. Je n'y gagnerai que les 3000 FCFA". Marché conclu ! Jouant le jeu, on lui promet de repasser le lendemain pour compléter le montant. Notre interlocuteur mord à l'hameçon. "En arrivant demain, demandez après moi", nous dit-il confiant, avant d'aller s'asseoir sur une pierre, près de la grande porte du service du contrôle technique. L'homme est à l'affût. Il ne tardera pas à décrocher... un autre client. Documents entre les mains, on le voit entrer en compagnie d'un automobiliste à l'intérieur du bâtiment. Les locaux de la direction générale se trouvent juste derrière. Cinq minutes plus tard, le voilà qui ressort.

150.000 francs pour avoir un permis sans passer le test

Il est 14h 00, c'est la pause. Les guichets du service de contrôle de la visite technique se vident de leurs occupants. Dans les couloirs, des visiteurs attendent patiemment, d'autres préfèrent emprunter un ... raccourci. C'est le moment choisi par les rabatteurs pour roder. Parmi eux, se distinguent des jeunes femmes, bien qu'elles soient plus discrètes. Souleymane Sy*, l'un d'entre eux, est d'une trentaine d'années. Chemise entre les mains, casquette vissée sur la tête, il ne cesse de faire des va-et-vient et jette un regard hésitant sur nous. Pour le rassurer, on feint de chercher quelqu'un qui puisse nous arranger le coup. Cette fois-ci, un permis de conduire. Il se propose à la tâche. "Il y a un

permis pour un mois, deux mois, trois mois. Lequel voulez-vous ?", nous demande-t-il. "Pour un mois", lui répond-t-on. Il nous réclame 250 000 FCFA TTC. À l'évidence, l'obtention du permis est plus chère que celle de la visite technique. Après quelques minutes de négociation, nous trouvons un accord pour un montant de 150 000 FCFA. Il s'agira, selon les termes du deal, de faciliter l'obtention du fameux sésame, sans passer par une auto-école.

Et d'après certaines indiscretions, les rabatteurs peuvent gagner jusqu'à 300.000 francs Cfa par jour. En effet, avec l'impatience des Sénégalais devant certaines lenteurs administratives, rentrer tous les soirs avec une telle somme est bien possible.

Waly Ndiaye monte la garde

Toutefois, les choses sont moins évidentes avec le permis de conduire depuis l'arrivée d'un certain Waly Ndiaye, responsable au service des mines. "C'est un homme rigoureux", confie un rabatteur. "Depuis qu'il est arrivé, poursuit-il, les choses ne marchent plus comme avant pour nous. Il ne tolère plus de magouilles". Ce changement, selon notre interlocuteur, est lié au trafic intense des permis de conduire sources de nombreux accidents de la route. Une information confirmée par le rabatteur Souleymane Sy. "C'est un homme très sérieux", dit-il. Question : Comment compte-t-il nous faciliter l'obtention du permis avec les 150.000 francs réclamés ? À ce sujet, notre rabatteur garde le secret pour lui-même. Au niveau de la Direction, la présence de la presse suscite méfiance. Lorsque nous avons sollicité un entretien avec le directeur auprès de sa secrétaire, cette dernière nous a demandé de prendre un rendez-vous et qu'elle allait nous rappeler. Ce qui n'a pas été le cas depuis notre passage au service des mines il y a trois semaines. ■

* Les noms de rabatteurs sont des noms d'emprunt

PAPE DIOUF, DIRECTEUR DE LA CIRCULATION ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

"En 10 ans, il y a 48.768 personnes touchées par les accidents de la route"

Pouvez-vous nous faire l'état des lieux sur la sécurité routière ?

Au Sénégal, 48768 personnes ont été touchées directement par les accidents de la route au cours des ces 10 dernières années entre conducteur, passagers et piétons. Il y aurait eu en 2010, seulement pour l'agglomération de Dakar, plus de 2231 accidents contre 762 accidents initialement recensés dans le système du BAAC.

L'exploitation des données d'accidents a permis de faire apparaître quelques points saillants de l'accidentologie au Sénégal, notamment la forte exposition des piétons et les risques d'accidents. Ils ont représenté environ 35% des personnes tuées entre 2005 et 2007 pour atteindre 41% en 2008 et 46% en 2009.

Quelles sont les mesures pour diminuer les accidents ?

Pour concrétiser et réduire le taux d'accidentologie, le gouvernement du Sénégal, de par sa politique générale, doit mettre en place une structure indépendante et autonome, une

structure de coordination qui gère et manage tous les aspects de la sécurité routière avec des fonds et financements dédiés uniquement pour la sécurité routière comme dans les autres pays de la sous région. Il s'agit aussi de revoir la formation avec les auto-écoles, l'acquisition du permis de conduire, mais aussi de voir comment les agréer pour une bonne formation préalable de niveau équivalent en bénéficiant des conditions meilleures de passage et d'obtention de l'examen, en améliorant l'épreuve pratique du permis. Par ailleurs, le permis de conduire pourrait même être numérisé et intégré au permis à points pour éviter les fraudes. Il faut aussi faire des campagnes de sensibilisation et de prévention ciblées et organisées de façon continue au Sénégal afin d'éduquer et de changer le mauvais comportement des usagers de par les médias. Et ensuite mener des activités émulatives auprès des transporteurs pour accompagner les nouvelles actions de campagne. Mettre en place de nouveaux centres de contrôle technique moderne et performant sur tout le ter-

ritoire afin de mieux contrôler les véhicules et d'imposer le minimum de sécurité mais avoir un système sûr et efficace d'intervention sur la voie publique avec des routes plus sûres et modernes. Il est aussi important de réviser les textes législatifs et réglementaires avec le renforcement et la dynamisation du COPESE (Comité permanent de sécurité routière).

Quelles sont les mesures prises par rapport au contrôle technique des véhicules ?

Le Sénégal compte environ 290.000 véhicules dont une hypothèse de répartition selon l'année de mise en circulation est donnée dans le diagnostic de la sécurité routière. Le mémento des transports en 2009 indique, entre autres données détaillées, que 67% du parc sont des véhicules particuliers et donne aussi par catégorie le nombre de véhicules. Au Sénégal, le contrôle technique des véhicules est géré par la Direction des Transports terrestres, qui exerce l'autorité administrative directe sur le contrôle technique des véhicules avec celle de l'exécution de ce



contrôle. La DTT délivre également les titres administratifs tels que les certificats d'immatriculation ou cartes grises et les licences de transport. Mais avec la création de la Direction de la Circulation et de la Sécurité routière, l'État devrait concentrer tous les aspects de sécurité routière, en plus des permis de conduire et des visites techniques, à cette nouvelle Direction ou même créer une Agence Autonome de la Sécurité Routière afin d'améliorer et de renforcer les capacités de gestion du contrôle technique. Et mettre un programme de contrôle de véhicule performant et progressif sur tout le territoire national. Pour cela, l'État du Sénégal a choisi de privatiser la tâche d'exécution du contrôle technique comme beaucoup d'autres pays et de se recentrer sur une fonction réga-

lienne d'autorité de contrôle administratif pour ce qui est du nouveau centre de contrôle Technique de véhicule.

Où est-ce que vous en êtes avec le permis à points ?

Pour ce qui est du permis à points, une étude positive a été déjà réalisée et déposée à l'Assemblée nationale afin que la loi soit votée comme dans les pays occidentaux. Et cela ne pourrait faire que du bien à la politique du gouvernement, à la lutte contre l'insécurité routière. Maintenant il va falloir travailler en même temps avec le ministère de l'Intérieur et celui des Forces armées pour faire appliquer les lois et textes réglementaires, et ensuite sanctionner et faire un contrôle adapté pour mettre fin à l'indiscipline notoire sur nos routes. ■

UCAD - VISITE DE MISS UNIVERS

C'est dans un amphi à l'assistance maigre à l'Université publique de Dakar (Ucad) que Miss univers 2012, Leila Lopez a lancé son message de sensibilisation contre la stigmatisation des personnes vivant avec le Vih/Sida. Et encore, le petit public n'a quasiment rien retenu du discours de la reine de beauté qui s'est exprimée en anglais.

Leila Lopez éblouit, son message passe mal



De gauche à droite : Leila Lopez, Le Pr. Amsatou Sow Sidibé et la Miss Sénégal 2012, Penda Ly
■ BIGUÉ BOB

Au Sénégal depuis hier dans le cadre d'une tournée ouest-africaine de sensibilisation contre la stigmatisation des personnes vivant avec le VIH (PVIH), Miss Univers a fait, dans l'après-midi, un tour à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad). Mais la

sublime beauté de Leila Lopez n'a pas été d'un grand apport pour faire passer son message à une maigre assistance présente dans un grand amphithéâtre. Pendant une dizaine de minutes, l'anglaise a prêché en anglais traduit en français pour au final n'être que très peu comprise.

"On est venu pour rien, on a rien saisi de ce qu'elle a dit", s'est plaint

un groupe d'étudiants, à la fin du speech. Et leur incompréhension était perceptible dans la salle bien avant la fin. Signe annonciateur, la reine de beauté a été timidement applaudie durant son discours. Problème de langue ? La directrice générale adjointe d'Ecobank Sénégal, Evelyne Tall n'en est pas convaincue : "Cela m'étonne beaucoup que les jeunes n'aient pas compris. Dans ce Sénégal où moi j'ai été éduquée, où j'ai été formée en plus du grec et du latin, on faisait l'anglais. Je suis sûre que les jeunes avaient une bonne base en anglais pour comprendre le message." Peut-être que la beauté de l'Anglaise a ébloui et noyé le message ?

Quoi qu'il en soit, le sponsor de la tournée de la miss, Ecobank a offert deux chèques de 2,5 millions FCFA chacun respectivement à la famille du défunt Ismaëla Goudiaby, ancien président de l'association des PVIH et aux orphelins du Sida pris en charge par l'association Swaa Sénégal.

Plus tôt, le matin, la banque a alloué 5 millions de FCfa au Village d'enfants SOS où s'est rendue Leila



Lopez peu après son arrivée à l'aéroport Léopold Sédar Senghor à 10h. Après le Sénégal, Miss Univers est attendue en Côte d'Ivoire, au Togo, au Ghana et au Nigeria pour délivrer son message. ■

LES SECRETS DU CHEF ALI BABA GUËYE

LA RECETTE

Sauce au citron

Ces quantités représentent 10 cuillères à entremets (60 calories)

- 1 Yoghourt
 - 1 cuillère à soupe de jus de citron
 - 1 cuillère à café de moutarde
 - 1 cuillère à café de persil haché
- Mélanger très soigneusement tous ces ingrédients. Mettre la sauce au frais pendant au moins une heure avant de servir.

(6 calories par cuillère à entremets)

Bon à savoir

Qu'est-ce que le régime basses calories ?

Le régime des Basses Calories n'a rien de médical. C'est une surveillance alimentaire qui aide avec efficacité ceux qui désirent maigrir ou qui ont le souci de ne pas grossir. Elle permet de supprimer à bon escient certains aliments trop caloriques, au profit d'aliments dont la faible puissance énergétique est indiquée en cas de tendance à l'embonpoint.

ECOLE CECI CELA

"Nous restons fidèles au partage du savoir qui permet l'évolution constante de notre beau métier"

Dakar Almadies Zone 8
Tel : 33 865 14 58



Quelle action concrète comptez-vous réaliser en une année de règne pour participer au développement de l'Afrique ?

Ma mission est de chercher des opportunités pour promouvoir mon continent. Il faut que je me familiarise davantage avec les maux qui gangrènent l'Afrique afin de savoir la racine du mal. Une manière de mener un combat efficace, de chercher de l'aide et d'en recevoir des autres. Je suis fière d'être africaine. Je suis fière de montrer mon continent, sa culture. Par ailleurs, je sais qu'on a beaucoup de problèmes en Afrique. Mais je suis heureuse de voir qu'il y a des choses qui sont faites pour régler ces problèmes-là. J'en suis même très fière. ■

B. BOB

BEAUTÉ - LEILA LOPEZ, MISS UNIVERS 2012

"Le monde a une fausse image de l'Afrique"

Leila Lopez s'est prêtée, hier, aux questions de la presse dont *EnQuête*. L'Anglaise parle de sa mission en tant que Miss univers, de son souhait pour l'Afrique et de sa vision des femmes de ce continent.

Qui est Leila Lopez ?

Je suis née en Angola, plus précisément dans la région sud angolaise. J'ai 26 ans. J'ai commencé à me présenter à des concours de beauté depuis mes 24 ans. J'ai vécu en Angleterre où j'étais inscrite dans une université. J'ai arrêté en deuxième année, je suivais une formation en management des affaires. Mais je compte reprendre mes études dès la fin de mon règne de Miss univers, car j'ai compris que tout se joue sur l'éducation. Il faut étudier pour devenir quelqu'un et être respecté de tous.

Comment comptez-vous utiliser votre notoriété pour promouvoir des sujets qui vous tiennent à cœur ?

Je veux utiliser ma popularité pour promouvoir les qualités de l'Afrique auxquelles je crois fortement. Je pense que le monde a une fausse image de l'Afrique qu'il faut corriger. Les gens ne voient que la pauvreté qui règne en Afrique. Mais je ne vais pas que promouvoir mon continent, mais les autres personnes qui sont dans des conditions pareilles et habitants d'autres continents. Il est important pour moi, en tant que Miss univers, de montrer l'autre image de l'Afrique, celle qui est positive. Je suis Africaine et il est de mon devoir de faire du développement de l'Afrique mon cheval de bataille.

Que pensez-vous de la condition de la femme africaine ?



La Miss univers entourée de pensionnaires du Village d'enfants SOS de Dakar

Je pense que la femme africaine est très forte. Je prends ma maman et beaucoup d'autres femmes africaines en exemple. Nous nous battons pour plus de considération pour les femmes et contre la discrimination dont elles sont victimes. Nous devons tout faire pour les promouvoir. Et madame Evelyne Tall, directrice générale adjointe d'Ecobank, ici présente, est un modèle à suivre.

Quel est votre message pour les jeunes africains ?

Je conseille à tous les jeunes africains de croire en leur rêve et de se battre pour cela. Il faut aussi bien étudier pour pouvoir bien gagner sa vie demain. L'éducation est très importante. C'est ce que disait d'ailleurs le président sud-africain Nelson Mandela en soutenant que l'éducation constitue l'arme la plus puissante pouvant changer le cours des choses dans le monde. Elle est la base de tout.

Les acteurs culturels prudents et vigilants

La nomination de l'expert juridique Mounirou Sy à la tête du Bureau sénégalais des droits d'auteur (BSDA), en lieu et place de la magistrate Abibatou Siby, est diversement appréciée dans les cercles culturels.

■ MATEL BOCOUM

Le Bureau sénégalais des droits d'auteur (Bsda) n'a pas résisté au vent du changement. Mme Abibatou Siby a été limogée en Conseil des ministres au profit du constitutionnaliste Mounirou Sy. Celui-ci est présenté comme un homme ayant les compétences nécessaires pour bien manager ce secteur grâce à la relance de cette structure en charge de la propriété intellectuelle.

Néanmoins, cette nomination semble controversée. En effet, Mounirou Sy est le conseiller juridique du mouvement Feccé ma ci boolé du ministre de la Culture et du Tourisme. Une proximité qui pourrait déteindre sur les orientations du BSDA dont Youssou Ndour est partie prenante.

Chez le Président-directeur général de la 2STV, El hadji Ndiaye, on avait senti le coup de massue. Interpellé hier par EnQuête, il souligne avoir très tôt demandé à Mme Siby de préparer ses valises. C'était juste, dit-il, après la nomination du fondateur du Super Etoile dans le gouvernement. "J'avais prévenu la directrice du BSDA depuis deux mois car je m'attendais à une telle décision. Mme Siby est une femme de terrain, qui a abattu un travail colossal pour la culture. Elle s'est toujours battue pour que Youssou Ndour, comme d'autres, s'acquitte de

ses droits d'auteurs. Mais ils ont toujours voulu liquider le BSDA pour en faire une société privée, Youssou Ndour était derrière ce combat."

Du côté de l'entité Youssou Ndour Head Office (YNHO), on semble esquisser un sourire face à un débat qui "n'a pas sa raison d'être." Selon Charles Faye, "Mounirou Sy dispose d'une expertise en matière juridique. L'essentiel, c'est de nommer un homme de confiance. Il faut juger l'homme sur pièce. Il maîtrise son domaine et saura insuffler une nouvelle dynamique au BSDA."

Pour autant, le patron de la 2stv, ne sent pas les effluves du conflit d'intérêt. Il est persuadé que les acteurs culturels n'offriront pas au ministre de la Culture le privilège de vider des contentieux avec qui que ça soit. Et d'ajouter : "je ne connais pas Mounirou Sy, mais je pense qu'à part lutter contre la piraterie, il ne pourra rien faire contre les artistes qui sont les propriétaires de leurs œuvres. Mais vu que c'est un homme du droit, j'ose espérer qu'il saura respecter la déontologie."

"Un conflit d'intérêt ? Prématuré"

Malgré les craintes formulées de part et d'autre, des acteurs culturels dont Saer Ndiaye préfèrent écarter pour l'heure la thèse du conflit d'intérêt. "C'est prématuré de se prononcer sur



Youssou Ndour (à gauche), Abibatou Siby (à droite)

la question, mais nous attendons que le nouveau directeur du BSDA mette sa machine en branle pour le juger. Le BSDA a vraiment besoin du soutien de l'État pour s'inscrire dans une politique de croissance" souligne l'écrivain journaliste. Le Bureau sénégalais des droits d'auteur a besoin de se redynamiser pour permettre aux acteurs d'entrer dans leurs fonds, rappelle Saer Ndiaye. "Il serait bien de savoir comment calculer les parts des auteurs qui ne gagnent absolument rien, ou celles des utilisateurs qui ne versent rien. Si Mounirou Sy dérape, il aura affaire à nous."

Le secrétaire général de l'Association des métiers de la musique du Sénégal (AMS) trouve cette nomination légitime car "le BSDA a besoin d'être géré par un juriste et

non par un acteur culturel." Mais Guissé Pène ne manque pas d'établir des garde-fous. "C'est aux acteurs culturels d'être vigilants, le BSDA étant une propriété exclusive des ayants droits", précise-t-il. "C'est aussi une structure qui, juridiquement, n'existe pas depuis 2008. Elle tend à être une nouvelle société de gestion collective qui ne sera pas du ressort du ministère de la Culture, mais dépendra de l'Assemblée générale. Reste à savoir si le nouveau directeur va s'inscrire dans la continuité ou amorcer une rupture."

Pour l'heure, les différents acteurs déplorent une sorte de nébulosité qui se manifeste par l'absence criarde de recettes pour les artistes. ■

MAL GOUVERNANCE ET CONFLIT D'INTÉRÊT

Youssou Ndour et le BSDA, déjà un cas d'école

Le Bureau sénégalais des droits d'auteur ne roule pas sur l'or, les artistes et musiciens n'en tirent pas beaucoup, mais la nomination à sa tête d'un proche du ministre de la Culture est une atteinte au principe de transparence et d'équité.

■ MOMAR DIENG

EnQuête titrait hier sur l'esprit de camaraderie qui entoure les premières nominations du président de la République à certains postes de la haute administration d'Etat. Il faut croire que le pire – si pire il doit y avoir – est devant nous. Sans doute, le chef de l'Etat doit faire face à des "contraintes politiques" issues des alliances qui ont contribué à sa victoire du 25 mars. Mais entre des promesses d'"embauche" qui n'engagent que lui, et les engagements politiques à l'endroit du peuple électoral national, il ne doit pas y avoir photo.

Si Abdoulaye Wade a été tant détesté et combattu, c'est qu'il avait fait de la mal gouvernance une marque déposée, une empreinte indélébile au cœur de son magistrature. En donnant à l'artiste-musicien Youssou

Ndour, ministre de la Culture et du Tourisme, les coudées franches lui permettant de placer un de ses hommes à la tête du Bureau sénégalais des droits d'auteur (BSDA), Macky Sall donne l'impression de ne pas avoir la poigne nécessaire à la mise en œuvre d'une gouvernance politique et administrative moderne, comme il l'a promis à maintes reprises. Il ne s'agit ici ni de compétence ni de savoir-faire, c'est pas le débat. Il est question de conflit d'intérêt ! Et là, c'est un très mauvais signal pour la transparence.

Propriétaire de médias et d'entreprises culturelles bien visibles dans notre pays, Youssou Ndour est également partie prenante active dans le business financier qui tourne autour des œuvres musicales et artistiques au Sénégal. Lui donner – sans préjuger de rien a priori – la possibilité de faire main-basse sur l'institution censée défendre et consolider les intérêts de ses collègues apparaît alors comme un laisser-aller laisser-faire de mauvais goût. C'est du laxisme.

Laisser-aller

A la fois producteur et distributeur d'œuvres artistiques, musicales surtout, le ministre de la Culture, grâce à ce poste, va être de fait au cœur de cette chaîne qui "rémunère" l'usage



Mounirou Sy

des dites œuvres à partir des redevances payées par les chaînes télé et radio. A travers cette nomination moralement très gênante, le propriétaire du groupe Futurs médias se mue en contrôleur-allocationnaire des subsides à distribuer aux artistes dont... lui-même. En clair, il appartient désormais à l'homme d'affaires Youssou Ndour de rémunérer d'une certaine manière tous ses grands concurrents de la planète audiovisuelle.

Le conflit d'intérêt potentiel est flagrant car le juriste qui a été nommé à ce poste est issu des rangs du mouvement Feccé ma ci boolé,

l'instrument de combat politique mis en place par Youssou Ndour contre le régime de l'ancien président Abdoulaye Wade.

Non sens

Par cet acte, le président Macky Sall ne met pas sur un pied d'égalité les artistes et hommes du monde culturel sénégalais. Pour être en phase avec les principes de transparence et d'équité dans la dévolution de ce poste aussi sensible que stratégique, il aurait fallu que le "Protecteur des arts et des lettres" favorisât une nomination et un profil en adéquation avec ce qui est censé être la "Politique culturelle" de l'Etat pour les cinq ou dix prochaines années. Or donc, il a concrètement préféré prendre des libertés avec la transparence, la justice, l'équité et le bon sens. On n'est pas loin d'une faute politique de grande envergure.

Le choix de Youssou Ndour était déjà discuté lors de sa nomination au ministère de la Culture et du Tourisme. Nous sommes de ceux ayant pensé que, même s'il aurait été plus élégant que l'artiste déclinât cette offre pour parachever d'une autre manière le noble combat qu'il a mené contre le pouvoir sauvageon de M^e Wade, on lui devait cette chance de faire ses preuves au sommet de l'Etat. Mais avec cette prise du BSDA, on a franchi les frontières du non sens et du copinage absolu. La faute à Macky Sall qui nous avait promis un nouvel élan en matière de gouvernance. Ce n'est franchement pas pour ce type de management que nous avons détesté et combattu si justement Abdoulaye Wade et ses méthodes. ■

MOTS FLÉCHÉS • N°283 (FORCE 2)

AVION DE GUERRE ↓ CONFUSION	ÉQUIPER ↓ REÇOIT LA SUCCESSION	CRIDE SURPRISE ↓ GOAL	ARTICLE CONTRACTÉ ↓ ÉCHASSIER	OUT A DES INTENTIONS HOSTILES ↓ IL DÉBUTE LE PREMIER JANVIER BYMEOLE DU LIBAN	NUAGES ÉPAIS ↓
LISTE DES PLATS ↓ PROTÉGER			REJETÉ ↓ MOUVEMENTS JOYEUX		
ON LE RESPIRE TOUS ↓ LE CHÉ EST LE SEPTIÈME			REMPLE ↓ PEIX	COMPAGNE D'ADAM ↓ MARINE DE CHEVAL	
GARAGE D'AUTOBUS ↓ PAS NON PLUS		DONS CHANTEURS ↓ IMPLOER	ASEAISON- NEMENT ↓ RENORA NIONS ACÈRE		A L'INTÉRIEUR DE
LOI DU ROI ↓ ENGIN DE LEVAGE	ROULARDE ↓ ROULÉE			ARTICLE MASCULIN ↓ COMMUNICATION	
			MÈRE ↓ GENRE MUSICAL ARABE		
		VILLE NORMANDE ↓ ORBEAU D'AUSTRALE			DÉCAPITÉES
MAOÏENNE ↓ ÉTAT ARABE	ARR À L'ÉCOLE			SAINTE ↓ BERNÉ	
		ENJEUX ↓ LIEUX D'EXPERIENCES			CARREAU
EMBRUILLE ↓ DÉBUT DE COORDINATION			AGRÉMENT D'OUX ↓ ATTENTION!		
	AGREUVOR ↓ BONNE RELATION			EST COUCHE ↓ RIGOLE	
SUPPLÉMENT ↓ DUPPIER NIPPON		BLOQUÉ ↓ AVEC LES COULTURES			
					AVANT MI
CRUISE DES FILS ↓			PÉRIODES D'HISTOIRE ↓		

Humour

C'est la sortie de l'école mais le jeune Toto sort tout seul. Sa mère lui dit :

- Où sont les autres ?
- Ils sont tous punis !
- Mais pas toi, c'est bien !
- Non, moi je suis renvoyé.

Une fille dit à Toto :

- Dis, on se mariera quand on sera grand Toto ?
- Avec toi ? Tu rigoles, c'est impossible !

La fille répond :

- Tu me trouves moche ?
- Non, c'est pas ça, mais chez nous, on se marie qu'en famille : mon père avec ma mère, mon oncle avec ma tante, mamie avec papy...

Ça se passe à Dakar

BALAJO

Sam 9 juin : Folh (21h) - Soirée convergence Fm (0h)

Dim 10 juin : Prince Sakho (20h 30)

COMPLEXE KUBATA

Sam 9 juin : Pape & Cheikh

MIRAODR

Dim 10 juin : Pape & Cheikh

LE MUST

Sam 9 juin : Orchestra Baobab

Dim 10 juin : Bouba Kirikou

JUST4U

Sam 9 juin : Philippe Monteiro

Dim 10 juin : Comédie Show

VERTIGO

Sam 9 juin : Discothèque

Dim 10 juin : Discothèque

CABANA CLUB

Sam 9 juin : Discothèque

Dim 10 juin : Discothèque

DUPLEX

Sam 9 juin : Discothèque

Dim 10 juin : Discothèque

Envoyer vos programmes à l'adresse e-mail : casepasseadakar@gmail.com

Numéros Utiles

SECURITE

Gendarmerie Nationale : 800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TELEPHONE

Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE

Service dépannage & Renseignements 800.00.11.11 (appel gratuit)

ONAS

Egoûts, collecteurs NUMERO ORANGE (appel gratuit) 81 800.10.12

SENELEC

Service Dépannage : 33 867.66.66

TRANSPORTS

Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable Capitainerie : 33 849.79.09
Piloteage : 33 849.79.07

URGENCES :

S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDECIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15
HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827.74.68 / 33 825.08.19

MOTS MELÉS • N°235

Eau-de-vie allemande

AEROSOL	DEFAVEUR	RONDEUR
AJOURNER	DESSECHE	ROUVERT
BISTOURI	FORCENE	SAVOURE
CHASSEE	INDIQUER	SEMEE
CHEVILLE	MERISIER	STENO
COMEDIE	POINDRE	TATONNE
CORDON	RELACHER	VERRIER
DECOUSU	REVIGORE	VIRUS

A	J	O	U	R	N	E	R	U	O	V	A	S	R	R
R	R	U	E	D	N	O	R	N	E	S	E	O	U	E
B	E	S	E	M	E	E	E	H	C	N	U	E	N	C
I	R	U	H	E	I	T	C	O	N	V	V	E	P	L
S	O	O	Q	R	S	E	M	O	E	A	C	S	O	C
T	G	C	R	I	S	E	T	R	F	R	U	S	I	O
O	I	E	N	S	D	A	T	E	O	R	O	A	N	R
U	V	D	E	I	T	N	D	F	I	R	A	H	D	D
R	E	D	E	E	L	L	I	V	E	H	C	R	O	
I	R	P	S	R	R	E	L	A	C	H	E	R	E	N

Citations

“La vraie beauté n'est pas celle qu'on a du plaisir à contempler, mais celle devant laquelle on doit fermer les yeux.”

E. REY

“Presque personne n'est assez pur de péchés pour ne pas mériter un châtement.”

VICTOR HUGO

SUDOKU N°232

4	5		6	8			7	
6	3		1	5			4	2
	7							9
1		4				9		
		3		2	8	7	1	
	6			9	1		3	4
9			8		3		2	
		6			2			5
4	7		6		1			3

Prîeres

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIERES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:40
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:45
	• Guéwé : 20:45

Non Maître, la roue a tourné

Les récentes sorties au vitriol de l'ancien homme fort du Sénégal traduisent une crise d'autorité aiguë doublée d'un complexe de supériorité sans précédent qui ont toujours prévalu chez le 'Pape du Sopi'. Cet homme énigmatique et fortement animé par le subjectif a pendant plus d'une décennie régné sans partage et d'une main de fer, éliminant, écrasant et humiliant toute personne qui aurait l'outrecuidance de décrier sa vision politique. Pis, le même sentiment se faisait et continue de se faire sentir au sein de sa propre formation politique (le PDS) qui, telle une propriété privée, lui revient naturellement de droit.

Et suite à une gestion clanique et catastrophique des 'Affaires de la Cité', Monsieur Abdoulaye Wade et ses sbires ont vécu le cauchemar de leur vie avec le changement survenu le 25 mars dernier. Ils ont assisté impuissants face au glissement du pouvoir (et de ses honneurs miellés) de leurs mains (libérales) à celles républicaines. Avant même qu'ils ne réalisent le malheur qui s'effondrait sur eux, le peuple sénégalais avait fini de sévir durement en choisissant le camp républicain. Ce réveil brutal a surpris plus d'un libéral et a fini d'installer chaos, désillusion et scission en leur sein. C'est la débandade totale et la grande saignée ; comme ça se passe d'ailleurs dans tout autre pays africain

ayant connu l'alternance.

Ainsi, convaincu de la très probable menace qui, telle l'Épée de Damoclès, risque à tout moment de couper des têtes libérales dont celles de ses plus proches collaborateurs et non moins protégés Karim et Sindiély Wade, l'ancien Chef d'Etat, tel un papa-poule, a surgi de son nid pour sauver ces derniers des griffes de Dame Justice. En jurant sur tous les cieux de défendre 'sa famille' – notion qui n'existe nullement dans la République - Monsieur Abdoulaye Wade revêt de ce fait sa robe d'avocat longtemps accrochée au mur de l'oubli pour plaider la cause de ses 'clients' si spéciaux. Mais ce sera sans doute sans compter avec l'inflexibilité affichée par la Ministre de tutelle qui, déterminée à aller jusqu'au bout de sa logique, promet toute la lumière sur cette affaire dites des audits, qui d'ailleurs sont ceux commandités par Wade himself.

"Le mythe effondré"

Ce que Monsieur Abdoulaye Wade semble oublier, c'est qu'il n'est plus ce mythe qui a longtemps ébloui les Sénégalais. Il n'a plus le guidon de l'appareil judiciaire entre ses mains qu'il maniait à sa guise, comme ce fut le cas en son temps. Ce qui de fait lui enlève tous les privilèges d'antan auxquels il bénéficiait. Imbu de

sa forte personnalité d'homme d'Etat has been, Monsieur Abdoulaye Wade semble non seulement croire qu'à travers ses attaques frontales, répétées, désordonnées et disproportionnées, il serait en mesure de plomber les ailes de notre appareil judiciaire, mais aussi d'entraîner ses accusateurs dans son terrain de jeu préféré: la querelle politique.

Aux yeux de nombre de Sénégalais, dire que 'mon fils (et/ou ma fille, ma femme) n'a jamais rien géré' (donc comptable de rien), est chose facile dans la mesure où des centaines voire des milliers de milliards de nos pauvres francs ont transité par eux avant d'atterrir dans des paradis fiscaux et autres banques des pays du Golf. Toute personne qui a consenti à gérer des deniers publics se devra de rendre compte. N'est-il pas de l'ordre naturel des choses que d'éclairer la lanterne de celles et ceux qui vous ont confié la gestion de leurs maigres ressources ?

"Gros méchant ou grand jaloux ?"

Nul n'est sans ignorer que Monsieur Abdoulaye Wade et nombre de ses acolytes qui, avant 2000 étaient dans la paupérisation la plus totale, se sont enrichis de façon exponentielle sous les yeux hagards des pauvres sénégalais. Les détournements de deniers publics et autres prédatations de notre patrimoine financier et foncier ont été tels que le peuple sénégalais ne s'en remettra pas de sitôt. De ce fait, il aspire à une correction exemplaire et symbolique de

ces voleurs de la République. D'ailleurs, nombreux sont ces Sénégalais qui appellent à l'application de la loi dans toute sa rigueur et semblent même prêts à doter Dame Justice des coudées franches nécessaires dans le plein exercice de ses fonctions.

Cependant, il est plus qu'impératif pour Monsieur Abdoulaye Wade d'arrêter de rêvasser et de descendre des nuées dans lesquelles il reste juché depuis sa chute historique du 25 mars dernier. Il doit tout de même se rendre à l'évidence que la roue a fini de tourner et que le peuple lui a définitivement tourné le dos et l'a relégué au second plan. Toutefois, ses assauts répétés, menaces et autres chantages qui frisent le ridicule ne passeront pas. Jusqu'ici, Monsieur Abdoulaye Wade fut malheureusement et restera peut-être cet homme d'Etat mégalomane et prétentieux qui aura à jamais fini de graver son nom dans les annales de l'histoire politique du Sénégal. Il devient ainsi le premier Président de la République du Sénégal qui, après exercice de ses fonctions et contrairement à ses prédécesseurs, soit resté (de gré ou de force) sur place pour, dit-il, 'en découdre avec le régime' lui ayant succédé. Est-ce par inéligance, méchanceté, incivilité ou malhonnêteté intellectuelles ou plutôt par pure jalousie ? A lui seul de nous édifier. ■

ALASSANE DÈME

*Maîtrisard en Humanities & Area Studies
Université Mohamed Ier, Oujda – Maroc.*

Email: alloudeme@yahoo.fr

Les Archives, un facteur de développement humain

La célébration de la journée internationale des archives qui intervient le 09 juin de chaque année, est une opportunité pour les professionnels de l'archivage de vulgariser les vertus de ce secteur dont la contribution au développement est inestimable. Hélas, la situation des archives reste encore préoccupante pour ce qui est de la prise en charge des exigences liées à sa gestion et de son adaptation aux technologies de l'information, particulièrement dans les pays en développement. Nous nous inspirons d'une étude parue en 1985, de Wilfred I. SMITH (1919- 1998, Archiviste du Dominion au Canada- de 1970 à 1985), pour exprimer une réflexion sur la valeur des archives.

Les institutions génèrent de l'information au cours de leur existence, ces informations qui sont consignées dans divers supports, constituent un terreau pour réaliser leur évolution. "Les archives sont un trésor administratif, un patrimoine culturel, un miroir du passé, une mémoire collective" ; si nous considérons ces seuls intérêts, il devient obligatoire de veiller à leur bonne conservation.

La gestion des documents peut accroître l'efficacité du gouvernement et de l'administration, en particulier celle des ministères et services responsables du développement économique. Il est difficile de mesurer, quantitativement ou qualitativement, l'impact global de la gestion des documents sur l'efficacité administrative, mais on peut souvent mesurer

au moins son impact financier. L'introduction des tableaux de tri, qui permettent l'élimination régulière des documents obsolètes, et des dépôts de pré- archivage pour les dossiers 'en sommeil', permettent de réaliser des économies substantielles. La gestion rationnelle de l'espace devenu très précieuse dans les grandes métropoles, le coût du personnel et de l'équipement dans les bureaux avec celui d'un dépôt de pré-archivage montre clairement l'économie obtenue par le pré- archivage des dossiers. Les documents qui ont une valeur permanente pour le développement ou pour d'autres buts peuvent être identifiés et transférés dans des dépôts afin d'y être conservés.

L'information contenue dans les archives est d'utilité pratique pour tout projet de développement. Il est évident que le recours aux expériences déjà faites, au lieu de recommencer celles-ci, permet d'économiser le temps, l'argent et le travail. L'intérêt des archives pour les programmes de développement notamment dans le domaine de la planification et de la recherche opérationnelle, est indéniable. La perte des documents relatifs aux expériences déjà étudiées entraîne une longue et coûteuse répétition de ces mêmes travaux.

Utilité pratique

L'industrialisation nécessite l'étude approfondie de nombreux facteurs différents, dont l'ensemble permet de déterminer les investisse-

ments souhaitables. Les archives sont utiles pour étudier ces facteurs sur de longues périodes de temps. L'infrastructure -routes, chemins de fer, canaux, ports, etc. - est essentielle pour le développement de l'économie : là encore, l'utilisation des anciennes cartes et des anciens relevés permet de faciliter le choix des sites, les constructions, les réparations. " La construction rapide d'une digue à Madagascar a été rendue possible grâce à la conservation de vieux dossiers retrouvés par le personnel des archives. A l'inverse, la perte des dossiers relatifs à la construction d'une route au Ghana a entraîné une dépense d'un demi-million de dollars pour reconstituer les documents perdus".

Les archives sont d'un intérêt particulier pour la planification à long terme, qui nécessite l'utilisation de données présentes et passées pour prévoir l'avenir. De telles projections sont d'autant plus fiables qu'on dispose de documents s'étendant sur de longues périodes. Même si aucun document du passé n'était conservé, il n'en serait pas moins nécessaire pour les institutions de conserver certaines catégories de dossiers actuels en vue d'une utilisation future. Un service d'archives se justifie même s'il ne s'agit que de l'avenir.

Les actes judiciaires font l'objet de la production de plusieurs documents qui permettent de suivre l'évolution de la criminalité, mais aussi de constituer une documentation en matière de jurisprudence pour orienter les décisions. Ces informations qui participent de la continuité de l'action de ce pouvoir très sensible peuvent être considérées comme sa sève nourricière.

Archives et bonne gouvernance

De grands travaux anthropologiques qui ont été réalisés à l'époque coloniale, sont encore conservés au musée Théodore Monod de l'IFAN. Ils renseignent sur les peuples et leur civilisation ; et sont en mesure de nous faire comprendre l'unité culturelle du peuple africain que la balkanisation a disloqué. La recherche de ces informations aiderait à la promotion de la renaissance et peut aider à l'avènement de l'unité africaine (...)

Les institutions qui soutiennent les pays en développement devraient insister sur une bonne tenue des archives comme principe de bonne gouvernance, puisqu'elle permet d'assurer la traçabilité des actions menées lors du processus de gestion. Le Manuel des Nations Unies de 1961 constatait que "l'amélioration de l'administration est la condition sine qua non pour la réalisation des programmes de développement". Or, la clef d'une bonne administration est la gestion des documents, c'est-à-dire la bonne gestion de l'information. L'adoption de bons systèmes de classement permet de retrouver rapidement les documents nécessaires pour prendre les décisions ou pour améliorer l'efficacité de l'administration. Par exemple, l'introduction d'un nouveau système de classement a permis, dans un cas précis, de réduire le temps de recherche d'un document. En contraste, on peut citer des exemples où des journées et même des semaines entières ont été passées à chercher dans des dossiers en désordre ou même à refaire des études qu'on n'arrivait plus à retrouver. Ainsi, les archivistes doivent convaincre les décideurs de l'utilité d'un système de management de l'information efficient, et montrer qu'un modeste investissement en personnel, en formation et en équipement peut leur permettre de réaliser un bond économique substantiel.

Compétitivité et efficacité

L'ignorance et/ou la négligence des avantages que les archives sont en mesure d'offrir, constitue un blocage majeur pour la considération dont elles doivent faire l'objet. Si dans les pays occidentaux, la valeur de l'information documentaire est une réalité évidente ; la situation est tout autre chez les africains. En effet, dans les pays en développement, les documents connaissent bien souvent une gestion primitive qui limite à une portion congrue leur participation au développement. De nombreuses raisons que nous ne saurions totalement citer, sont invoquées dans les pays en développement, pour reléguer les archives au bas niveau des priorités. L'on peut en retenir parmi celles-ci : le besoin urgent de développement économique, le besoin d'améliorer le niveau de vie, le besoin en éducation et formation pour fournir des cadres professionnels et techniques etc.

Au XXI^e siècle, la modernisation des systèmes d'information se pose avec acuité, en raison du flux documentaire et des exigences du respect des délais d'exécution liées à une société de plus en plus concurrentielle. C'est pourquoi il s'avère nécessaire d'intégrer les TIC (technologie de l'information et de la communication), dans la gestion de l'information documentaire. En effet les contraintes liées à la compétitivité et à l'efficacité dans toute activité de gestion, sont suffisantes pour amener les institutions à faire usage des moyens modernes comme la GED (gestion électronique des documents) afin de parfaire leurs systèmes d'administration de l'information. ■

SAMBA CAMARA

Archiviste, Bibliographie :

(<http://www.unesco.org/webworld/ramp/ht/ml/r8532f/r8532f08.htm>)

EURO 2012 - GROUPE A

Lors du match d'ouverture de l'Euro 2012, la Pologne a raté le coche à domicile en concédant le match nul devant la Grèce (1-1), vendredi à Varsovie. Salpingidis (51e) a répondu à Lewandowski (17e), tandis que Karagounis a manqué un penalty (71e).

La Pologne rate son entrée



perquis (Pologne) contre Gekas (N°17)

La Pologne a déjà fait aussi bien qu'en 2008. Si l'on peut dire... Avec un but inscrit lors du match d'ouverture de cet Euro 2012, elle a pris un point et égalé son pécule décevant de l'Euro austro-suisse. Mais, attendue par tout un peuple à domicile, elle a raté son entrée contre la Grèce à Varsovie (1-1). Devant au tableau d'affichage puis sur le plan numérique, elle n'en a pas du tout profité et s'est fait cueillir par des Grecs efficaces. Et cela aurait pu être bien pire si Karagounis avait réussi son penalty à la 71e minute... La voilà donc seulement nantie d'un point avant d'affronter mardi la Russie, qui affronte la République tchèque à 20h45 à Wrocław.

Cet Euro ukraino-polonais a débuté par une rencontre à rebondissements. Premier point, il y a eu des buts. Ensuite, l'arbitrage va déjà être pointé du doigt après la prestation de l'Espagnol Velasco Carballo. Bien entrée dans la partie grâce un esprit offensif concrétisé par la tête piquée de Lewandowski (17e), la Pologne a vu le directeur du jeu expulser sévèrement Papastathopoulos pour deux fautes peu évidentes (44e) et oublier une main du Sochalien Perquis dans sa surface (45e). Enjoués, les fans locaux ont dû alors sérieusement songer à un premier succès. Une heure plus tard, la déception doit se situer à la hauteur de leurs attentes. Bien qu'en supériorité numérique sur la pelouse du stade National, les

Polonais sont clairement rentrés avec de mauvaises intentions au retour des vestiaires.

Tout juste entré, Tyton détourne un penalty

On se demande encore bien pourquoi mais leurs vellétés offensives éteintes, ils ont laissé les Grecs s'installer dans le match. Et au score. Tout juste entré en jeu, Salpingidis, tout heureux d'hériter d'un ballon mal dégagé par Szczesny et un défenseur, ne s'est pas fait prier pour égaliser (51e). Décidément très en verve, l'attaquant du PAOK Salonique a ensuite obtenu un penalty et provoqué l'expulsion du portier polonais. Méritée cette fois. Mais Karagounis n'a pas transformé la sentence, Tyton, le gardien du PSV Eindhoven, à peine débarqué sur le pré, déployant son mètre 94 pour détourner sa tentative (71e). L'espace d'une seconde, les lauréats de l'Euro 2004 ont cru passer devant. En vain, le but de Samaras étant annulé pour un hors-jeu justifié (74e). Karagounis (84e), puis à nouveau Samaras (80e), tout comme Polanski (83e) n'ont finalement pas réussi à emporter la décision. Au final, pas mal d'émotions à défaut d'un niveau technique enthousiasmant. Si elle veut marquer l'Euro de son empreinte, la Pologne devra en montrer beaucoup plus. ■

(FRANCEFOOTBALL.FR)

La Russie frappe fort

Pour son entrée, la Russie a marqué les esprits face à la République tchèque (4-1). Les joueurs de Dick Advocaat sont en tête du groupe A.

Dick Advocaat avait raison. La Russie est bien la favorite de la poule A, comme le disait son sélectionneur néerlandais la veille du match. Grâce à des buts d'Alan Dzagoev (15e, 79e), Roman Shirokov (24e) et Roman Pavlyuchenko (82e), elle a surclassé l'équipe tchèque. Vaclav Pilar (51e) a juste redonné un peu d'espoir à la moitié tchèque d'un stade entièrement rouge. La Russie a confirmé en compétition les promesses entrevues lors de sa démonstration face à l'Italie (3-0) en amical, le 1er juin, et se pose en outsider de l'Euro, comme l'annonçait le malin Advocaat.

Son jeu de passes parfaitement huilé a désorienté la défense tchèque, qui a laissé son dernier rempart, le champion d'Europe - avec Chelsea - Petr Cech bien seul face aux vagues rouges. Le jeune Dzagoev (21 ans) a ouvert le score sur un mouvement fluide des Russes, initié par Konstantin Zyryanov, en reprenant

dans le but une tête d'Alexander Kerzhakov repoussée par le poteau. Roman Shirokov a marqué sur une passe en profondeur d'Andrei Arshavin, avant la réduction du score en début de seconde période par Pilar, qui a évité la sortie de Vyacheslav Malafeev, le gardien du Zenit Saint-Petersbourg, aligné à la place du titulaire habituel, Igor Akinfeev, qui se ressentait d'une vieille douleur de sa rupture des ligaments croisés d'un genou en août 2011.

Baros passe au travers

Malafeev a également brillé sur une frappe puissante du capitaine Tomas Rosicky (75e). La Russie est solide dans tous les compartiments du jeu. Dzagoev, le prodige du CSKA Moscou, a mis son équipe à l'abri à la conclusion d'un triangle amorcé par Shirokov et Pavlyuchenko, avant que l'attaquant de Tottenham, prêté au Lokomotiv Moscou, ne s'invente tout

seul un but somptueux en se promenant dans la défense pour abattre Cech. Et dire que les Russes, notamment par Kerzhakov (33e, 64e, 70e), ont gâché pas mal d'occasions!

Mais côté tchèque Milan Baros n'a lui rien réussi du tout. Incertain jusqu'à la veille du match à cause d'une contracture à une cuisse, l'ancien lyonnais, qui évolue depuis 2008 au Galatasaray Istanbul, est passé complètement au travers de son match. Et il est sorti sous les sifflets de ses supporters en fin de rencontre. La Russie doit maintenant confirmer contre le pays organisateur, mardi à Varsovie. La Pologne est revancharde, après son nul contre la Grèce (1-1), mais les faiblesses qu'elles a montrées pourraient lui coûter très cher contre Arshavin et compagnie. ■

(EUROSPORT.FR)

Programme

Samedi
Groupe B
16h Pays Bas-Danemark
18h45 Allemagne-Portugal
Dimanche
Groupe C
16h Espagne-Italie
18h45 Eire-Croatie

REVUE TOUT TERRAIN

BORDEAUX

S. Sané reste à Nancy

Salif Sané, 21 ans (1,94 m, 84 kg), frère cadet de Lamine Sané qui évolue au sein du club bordelais, a été formé en Gironde. Peu utilisé lors de la saison 2010-2011 (4 matches disputés), le joueur avait rejoint l'ASNL l'été dernier sous forme de prêt, se révélant aux yeux de l'entraîneur Jean Fernandez en disputant 32 matches dont 30 comme titulaire et en inscrivant deux buts. Sané est la quatrième recrue du club lorrain après les arrivées de Thomas Ayasse (Arles-Avignon, L2), Abdou Rahman Dampha (Neuchâtel Xamax, 1re div. suisse) et Romain Grange (Châteauroux, L2).

TOGO

Adebayor encore absent

L'attaquant de Tottenham Emmanuel Adebayor ne jouera pas avec la sélection du Togo le match contre la RD Congo dimanche à Kinshasa, comptant pour la 2e journée des qualifications de la zone Afrique pour le Mondial 2014. Adebayor, retenu dans une première liste établie par le sélectionneur du Togo, le Français Didier Six, pour les matches de qualifications, était déjà absent lors du premier match le week-end dernier face à la Libye (1-1) à Lomé. Selon un responsable de la Fédération Togolaise de Football (FTF), interrogé par l'AFP, "c'est le joueur qui n'a pas donné signe de vie, malgré les discussions entamées avec lui depuis plusieurs semaines". "Des tractations sont toujours en cours pour son retour car ses coéquipiers ont besoin de sa présence", a indiqué ce responsable. Adebayor avait effectué un retour en sélection en novembre dernier après avoir décidé de prendre sa retraite internationale, au lendemain de l'attaque dont a été victime la délégation togolaise dans l'enclave de Cabinda le 8 janvier 2010 à la veille de la CAN en Angola.

EURO 2012 - ALLEMAGNE

Les Madrilènes craignent Ronaldo

Mesut Özil et Sami Khedira s'apprêtent à affronter leur coéquipier au Real Madrid Cristiano Ronaldo lors d'Allemagne-Portugal, première affiche de l'Euro aujourd'hui à Lviv (18h45). Avec une certaine inquiétude mais aussi des atouts pour contrer un joueur qu'ils connaissent bien. Dans une chronique au quotidien allemand *Die Welt*, Özil écrit son admiration pour son partenaire en club, deuxième buteur de la dernière Liga (46 buts), un "joueur extraordinaire" qui "donne l'exemple" et auquel le milieu offensif "ne souhaite que des victoires, à part samedi bien sûr". Khedira reconnaît que "parler de faiblesses à son sujet est très difficile". Il redoute par-dessus tout "les un-contre-un contre Ronaldo". Face à lui, la Mannschaft devra faire en sorte que "tout le bloc se déplace pour réduire les espaces", estime-t-il. Mais le milieu défensif a aussi confié au sélectionneur Joachim Löw "des situations où on peut le coincer et essayer de le faire sortir du match". "Le maîtriser pendant quatre-vingt-dix minutes, ce n'est pas possible, mais on peut le travailler au corps, ne

pas le lâcher et lui faire perdre l'envie de jouer". Le plan fonctionnera-t-il ?

EURO 2012 - PAYS-BAS

Cris de singe à l'entraînement

C'est la première tâche de cet Euro 2012. Des cris de singe ont été entendus lors d'un entraînement des Pays-Bas ouvert au public dans la semaine. L'UEFA a indiqué avoir été informée seulement vendredi matin des incidents qui ont émaillé l'entraînement des Pays-Bas mercredi à Cracovie. Elle a également précisé que les Pays-Bas ne déposaient pas plainte. Quelques chants racistes ont été entendus alors que les Oranje s'entraînaient en public. "On a tous entendu des cris de singe", déclare de son côté Mark Van Bommel, le capitaine de la sélection, dans un entretien accordé vendredi au journal néerlandais de référence *De Telegraaf*. Marcin Herra, le chef des organisateurs polonais, a relativisé l'incident dans la foulée, en précisant que ces cris racistes n'étaient le fait que d'une seule personne.

TENNIS - ROLAND GARROS (H)

Djokovic au rendez-vous !

Comme au cinéma, le Djokovic/Federer 2 à Roland-Garros n'est pas à la hauteur de l'original. Après le chef d'oeuvre de l'an dernier, la suite fait pschitt avec une victoire (6-4, 7-5, 6-3 en 2h05') du Serbe. Vous avez le même décor et les mêmes acteurs, mais la magie n'opère pas. Est-ce surprenant au vu du scénario de la quinzaine ? Non. Depuis le début du tournoi, Novak Djokovic et Roger Federer alternent le brillant et le quelconque. Lors de cette demi-finale, ils ont tout simplement reproduit ce qu'ils montrent depuis dix jours ! Dimanche, il a rendez-vous avec Rafael Nadal et avec l'histoire pour un Grand Chelem sur deux ans. L'Espagnol a confirmé ce que tout le monde pensait avant cette demi-finale : il ne pouvait pas perdre contre David Ferrer. Le numéro 2 mondial a balayé son compatriote (6-2, 6-2, 6-1) en à peine 1h30 de jeu (et 45 minutes d'interruption liées à la pluie). L'homme de Manacor, dont le coup droit a claqué dans tous les coins du court, est plus que jamais en lice pour décrocher un septième titre historique Porte d'Auteuil.

NBA

LeBron James maintient Miami à flot

Il est bien le MVP. Élu meilleur joueur de la saison régulière, LeBron James a assumé son statut jeudi soir pour permettre au Heat de recoller sur Boston (3-3) en finale de conférence Est. Monumental, le King (45 points, 15 rebonds et 5 passes) a embarqué ses joueurs vers le succès (98-79) et un match 7 décisif en Floride samedi. Il n'a jamais laissé les Celtics croire en leur destin de finalistes et n'a pas donné au TD Garden le loisir de s'enflammer. Dès les premières minutes, James a éteint l'enthousiasme du peuple vert sous une avalanche de paniers. À la fin du premier quart-temps, le Heat menait déjà de 10 points (26-16), à la mi-temps, James en avait déjà inscrit 30 (à 12/14 aux tirs). "Je ne l'avais jamais vu jouer comme ça, relevait Dwyane Wade. Les tirs qu'il rentrait étaient incroyables".

MONDIAL 2014 - OUGANDA/SÉNÉGAL (13H)

Les Lions jouent à Kampala contre l'Ouganda pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014. Leader de son groupe après sa victoire face au Liberia (3-1) et le match nul entre l'Angola et l'Ouganda (1-1), le Sénégal a tout à craindre de ce déplacement périlleux dans un match qu'il ne faut surtout pas perdre.

Ne pas perdre la tête



Les Lions célèbrent le but de Dame Ndoye contre le Liberia (3-1)

■ NDIASSÉ SAMBE

Il paraît qu'il pleut sur Kampala, capitale de l'Ouganda. Des orages comme il en tombe en Afrique Équatoriale ; gros, intenses et souvent effrayants. La dernière fois que Sénégal a joué après un orage, le Tonnerre lui était tombé dessus. C'était, il y a cinq mois à la dernière CAN, face à la Guinée Équatoriale (2-1). Aujourd'hui, l'atmosphère sera encore lourde à Kampala et en face il y aura aussi un adversaire tout aussi motivé que le Nzalang (Tonnerre surnom de l'équipe équato-guinéenne)

qui voudra s'offrir un moment de gloire face aux Lions. A vrai dire, des ingrédients sont réunis pour que le match de tout à l'heure (13h gmt, 16h locale) soit un véritable traquenard pour les hommes de Joseph Koto. L'Ouganda, dopée par son match nul, très mérité, décroché en Angola, croit fermement en ses chances de battre un Sénégal toujours convalescent. Car, les Lions, malgré leur victoire devant le Liberia samedi dernier, offrent toujours l'image d'une équipe qui se reconstruit. Les Cranes (surnom des joueurs ougandais) seront très motivés, c'est

une évidence, et ils ont l'avantage d'en savoir plus sur le Sénégal que le contraire. En plus du public contre eux, les protégés de Koto auront également le climat à vaincre. En cette fin de saison où les organismes sont au rouge, ce ne sera pas évident.

Quel axe central ?

Dans ces conditions, le sélectionneur des Lions serait bien inspiré de mettre une équipe joueuse qui ne tentera pas de défier les Ougandais dans le seul domaine où ils pensent avoir une chance de battre Papiss Cissé et compagnie : l'impact physique. Mais l'équipe Koto aura-t-elle les moyens de faire le jeu, priver son

adversaire de ballon, et lancer ses banderilles à succès ? Il est certain que la présence de Sadio Mané sera un atout considérable dans la configuration de la rencontre. En pleine bourre lors des deux matches des Lions (Maroc, et Liberia), le Messin sera certainement une des clés du match. Autour de lui, il y aura Papiss Cissé, Dame Ndoye et certainement Souleymane Camara. Koto a promis le rappel des cadres, leur expérience ne sera pas de trop. Reste la question de la défense qui a eu des flottements devant le Liberia, et qui lui seront sans doute plus fatales à Kampala. Maintenir l'axe Abdoulaye Bâ-Pape Guèye serait prendre un risque, mais aligner un duo inédit le serait tout autant. Koto devra faire les bons choix. D'autant que son avenir à la tête de la sélection est forcément lié au résultat d'aujourd'hui. Même s'il affiche deux victoires en deux matches, il faut reconnaître que le crédit de la victoire au Maroc (1-0) a été dilapidé par la prestation terne de Dakar face au Liberia (3-1). Face aux Cranes, il sera donc question de sauver des têtes... ■

L'ADVERSAIRE

L'Ouganda en progrès

Depuis leur finale perdue à la Coupe d'Afrique de 1978, les Ougandais sont relégués au second plan du football africain. Toutefois, leur Mandela National Stadium reste une forteresse presque imprenable. Bruno Metsu et ses hommes de 2001 en ont eu la preuve. "L'ambiance du stade est particulière, le public poussent son équipe jusqu'à la fin", avait noté, Pape Thiaw, le buteur sénégalais lors du nul (1-1) obtenu par les Lion en janvier 2001 en éliminatoire de la Can 2002. Entre-temps, des pointures africaines se sont écrasées dans cet antre ougandais, dont l'équipe compte 5 participations en phase finale de Can. Emmenée par un élan de reconstruction confiée à l'Écossais Bobby Williamson depuis août 2008, l'Ouganda a passé (3-0) à l'Angola en éliminatoires de la dernière Can et les "Cranes" (2e avec 11 pts) étaient tout près de revenir à la grande messe continentale au Gabon et en Guinée équatoriale en janvier passé. Un bon parcours dans ce marathon serait donc un bon résultat pour consolider le projet de reconstruction qui avait pour ambition de se qualifier à la dernière Can. Face au Sénégal, les Ougandais auront donc envie de montrer que le nul décroché en Angola n'était pas volé.

A.COLY

MONDIAL 2014 - AFRIQUE

Choc Maroc-Côte d'Ivoire



La deuxième journée des éliminatoires pour la Coupe du monde 2014 en zone Afrique a lieu ces 9 et 10 juin. Certaines équipes qui ont mal démarré la première journée, seront obligées de jouer leur va-tout. Ce sera le cas pour la Zambie, du Mali, de l'Afrique du Sud, du Gabon, du Togo, ou du Burkina Faso. Sans oublier le Maroc contre la Côte d'Ivoire.

LE PROGRAMME

Samedi

Malawi - Nigeria
Botswana - Afrique du Sud
Zambie - Ghana
Gabon - Burkina Faso
Congo - Niger
Ouganda - Sénégal
Cap-Vert - Tunisie
Guinée Équatoriale - Sierra Leone
Namibie - Kenya
Maroc - Côte d'Ivoire

Dimanche

Lesotho - Soudan
Mozambique - Zimbabwe
Rwanda - Bénin
RD Congo - Togo
Ethiopie - Rép. centrafricaine
Tanzanie - Gambie
Libéria - Angola
Guinée - Égypte
Libye - Cameroun
Mali - Algérie

INQUIÉTUDE

La taille des Lions, souci des Cranes

La grande taille des joueurs sénégalais est un sujet de discussion dans les médias ougandais qui se demandent comment leurs joueurs vont faire pour trouver la solution, lors de la rencontre qui oppose les deux sélections nationales, samedi à Kampala.

"Hormis la nécessité de devoir trouver une solution aux dangers que vont représenter Papiss Demba Cissé et Ibrahima Baldé, l'entraîneur Bobby Williamson doit résoudre l'équation de la grande taille des défenseurs et du gardien de but sénégalais", analyse un quotidien local. Parlant des défenseurs sénégalais, *New Vision* prend exemple sur le gardien Bouna Coundoul, les défenseurs Abdoulaye Ba, Jacques Faty, Cheikh Mbengue et

Papa Guèye qui, selon lui, sont de très grande taille. Comparés aux défenseurs sénégalais, les attaquants ougandais Geoffrey Massa, Brian Umony, Martin Mutumba, Emma Okwi, Mike Serumagga, Moses Oloya et Dan Wagaluka sont bien moins grands. "Cela veut dire que le Sénégal sera dominateur dans les airs. Ce qui obligera le coach à trouver une solution avec une opposition sur le plan athlétique et mettant du mouvement dans le jeu", explique le



Bobby Williamson, coach de l'Ouganda

quotidien ougandais.

Ce n'est pas l'avis du défenseur Simeon Masaba qui rappelle que ses partenaires et lui ont pris l'habitude de jouer contre les équipes très athlétiques. "Nous travaillons là-dessus. Nous avons une équipe déterminée et

tout dépend de notre gardien de but (Denis Onyango). Il occupe une place importante dans cette équipe. L'avoiron dans les buts donne la confiance au reste de l'équipe", a-t-il dit, cité par la même publication. Le but marqué par l'attaquant Okwi à Luanda (1-1) "un

condensé d'intelligence et de créativité" prouve que les Cranes peuvent trouver la solution à cette équation, commente *New Vision*. "D'ailleurs, les attaquants ougandais ont l'habitude de gagner des duels aériens, comme cela a été le cas contre le Soudan récemment", ajoute la même source, estimant que pour gagner contre le Sénégal, les Cranes doivent s'appuyer sur une bonne défense. "D'ailleurs, c'est grâce à cela que le Ghana, le Nigeria et l'Angola ont été battus ici. L'entraîneur doit motiver les défenseurs à relever le défi des attaquants sénégalais", poursuit le même journal. Le quotidien ougandais ajoute : "Cela passe par une bonne préparation physique, une discipline à tout instant au niveau défensif et marquer toutes les occasions qui s'offriront à eux".

L'entraîneur Williamson pense qu'il trouvera la solution devant avec Massa et Musa Mudde mais pas avec Sula (Matovu). ■

(APS)